

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15/06 _____ 2023



Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 2023 DOSSIER

SOMMAIRE GÉNÉRAL

- p. 3 **TEXTE DES RÉSOLUTIONS**
- p. 4 **RAPPORT DU CONSEIL
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**
- p. 4 **RAPPORT MORAL**
- p. 5 **VIE ASSOCIATIVE**
- p. 7 **VIE DE L'ÉQUIPE**
- p. 9 **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**
- p. 39 **BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2022**
- p. 42 **BILAN FINANCIER 2022**
- p. 47 **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2022**
- p. 68 **PROJET 2023**
- p. 89 **BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2023**

ADRESSE DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION :

25, RUE GAMBETTA

25 000 BESANÇON

ASSOCIATION PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL LE 23/12/2017

TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 JUIN 2023

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire (28 juin 2022).

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association, présenté par Évelyne GENY, présidente de l'association.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022* et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, déficitaire de 44 957 € de la manière suivante :

- en totalité au compte de report à nouveau pour la somme de - 44 957 €.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve les projets et le budget prévisionnels 2023.

* Comptes annuels 2022 disponibles sur simple demande auprès de l'Agence Livre & Lecture.

RAPPORT DU CONSEIL

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31.12.2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez connaissance ensuite du rapport du commissaire aux comptes.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31.12.2022 fait apparaître pour l'association un déficit de 44 957 euros.

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- proposition d'affectation de – 44 957 € euros au compte de report à nouveau, portant les fonds propres à la somme de 336 084 euros.

Nous vous informons également qu'au terme de l'exercice écoulé, la situation morale et financière de notre association est la suivante :

RAPPORT MORAL

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est une association loi 1901 au service des professionnels du livre de la région, définie dans une lettre de mission conjointe de l'État et de la Région comme étant « un lieu ressource et de concertation entre l'État, la Région et les professionnels du livre et de la lecture, et un acteur territorial favorisant des actions de sensibilisation, en particulier auprès de publics et de territoires éloignés de l'offre culturelle ».

L'année 2022 inaugure la deuxième convention triennale, et poursuit la volonté affichée de coopération et de dialogue avec les deux partenaires de l'agence – État et Région –, en particulier en maintenant des rencontres régulières au sein d'un comité de suivi tripartite.

Cette deuxième convention triennale s'inscrit ainsi dans la continuation de la première, avec la volonté d'approfondir les missions de l'agence, dans l'affirmation et le respect de ses spécificités.

Après un retour à une activité normale post-Covid, l'agence, comme vous pourrez le constater dans le rapport d'activités 2022 :

- a été en mesure de réaliser les actions inscrites au projet qui vous a été présenté lors de la précédente assemblée générale, d'affiner la mise en adéquation des missions et des fiches de postes en conformité avec la nouvelle convention collective nationale, et de jouer son rôle d'interface entre l'État, la Région et les professionnels du livre et de la lecture.

- Elle s'est également consacrée à ouvrir ou poursuivre de nouveaux chantiers, tel le dispositif « Jeunes en Librairie », confié à l'agence par la DRAC en 2021, à la faveur du plan de relance de l'État.

Par ailleurs, dans un contexte de crises durables et de grande fragilisation pour nombre de manifestations littéraires, l'agence a commencé, fin 2022, à dresser un état des lieux en Bourgogne-Franche-Comté, en vue d'identifier d'éventuels besoins ou nouvelles contraintes, et de déterminer le rôle et la place de l'agence et de ses partenaires publics dans cet écosystème régional.

De même qu'a commencé une réflexion commune avec le Centre national du livre (CNL), la DRAC et la Région, en vue de la mise en œuvre éventuelle d'un contrat territorial ou de filière, en soutien de l'interprofession.

Je vous remercie chaleureusement toutes et tous, qui soutenez l'agence et contribuez au développement de ses missions : l'État & la Région – nos précieux partenaires publics –, les adhérents & bénévoles, les administrateurs, l'équipe dans son ensemble, et le bureau pour son engagement sans faille.

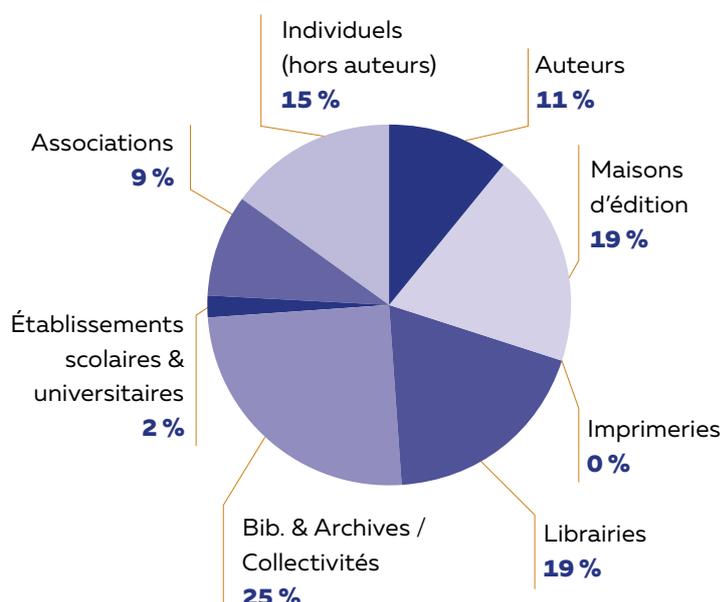
Évelyne Geny,
Présidente

VIE ASSOCIATIVE

LES ADHÉRENTS

L'agence compte **207 adhérents pour l'année 2022**.

TYPE	2022		2021	
	NB	%	NB	%
Auteurs	22	11	22	10
Maisons d'édition	40	19	43	19,6
Imprimeries	1	0,5	1	0,5
Librairies	40	19	28	12,8
Bib. & Archives / Collectivités	52	25	57	26
Établissements scolaires et universitaires	4	2	4	1,8
Associations	18	9	21	9,6
Individuels (hors auteurs)	30	14,5	43	19,6
TOTAL	207	100	219	100



VIE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	28 juin
CONSEIL D'ADMINISTRATION	5 avril, 6 décembre
BUREAU	4 mars, 8 juin, 5 septembre, 2 novembre
BUREAU & ÉQUIPE	28 septembre
COMITÉ DE SUIVI (ALL + DRAC + RÉGION)	15 mars, 27 avril, 8 novembre
DEUXIÈMES RENCONTRES NATIONALES DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION EN BIBLIOTHÈQUE TERRITORIALE	15 novembre
18^{ÈMES} JOURNÉES DES PÔLES ASSOCIÉS ET DE LA COOPÉRATION (JPAC)	18 octobre
JOURNÉE DU RÉSEAU SUDOC-PS DE BOURGOGNE : VALORISER LES PÉRIODIQUES EN BOURGOGNE	30 juin

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À COMPTER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2022**

MEMBRES DE DROIT		
Monsieur le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté		
Madame la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté		
COLLÈGE A (COLLECTIVITÉS, ORGANISMES)	REPRÉSENTANT	ENTRÉE
Ville de Salins-les-Bains (39)	Élodie CUNY	2020
Ville de Chenôve (21)	Chantal FERREUX	2020
Éditions Rhubarbe (89)	Alain KEWES	2020
CC Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges (21)	Sylvain FRANÇONNET	2021
Ville de Besançon (25)	Pierre-Emmanuel GUILLERAY	2021
Librairie Autrement dit (21)	Maryline COLOMBET	2021
Librairie Le Domaine des murmures (39)	Corinne DALLOZ	2022
Département de Haute-Saône (70)	Christophe DANIEL	2022
Université de Franche-Comté	Jeanne-Marie JANDEAUX	2022
COLLÈGE B (INDIVIDUELS)	QUALITÉ	ENTRÉE
Laetitia BUCHON-DAGET	Présidente de l'asso. Tandem (58)	2020
Géraldine COURTOIS	Bibliothécaire (71)	2020
Jean-Claude SOSNOWSKI	Bibliothécaire (21)	2020
David BALL	Auteur (25)	2021
Françoise BARRÈS	Bibliothécaire en retraite (25)	2021
Évelyne GENY	Resp. éditoriale en retraite (25)	2021
Marie GRANDCHAMP	Libraire en retraite (21)	2022
David HOUZER	Bibliothécaire (70)	2022
Marie-Claire WAILLE	Conservateur en retraite (25)	2022

COMPOSITION DU BUREAU

Évelyne GENY	Présidente
Marie-Claire WAILLE	Vice-présidente
David HOUZER	Vice-président
Sylvain FRANÇONNET	Trésorier
Géraldine COURTOIS	Secrétaire
Corinne DALLOZ	Secrétaire adjointe

VIE DE L'ÉQUIPE

LE PERSONNEL

Effectif 2022 : 15 salarié.es correspondant à 14 ETP*

* incluant A. Zunino, en arrêt depuis mai 2021, et P. Milly, arrêtée de juin à décembre 2022

Nicolas BIGAILLON	Assistant sectoriel Vie littéraire & Développement de la lecture	Temps partiel (CDI)	Depuis 04/2019
Léa BODINIER	Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/2014
Floriane CAPRIOLI	Chargée de mission Économie du livre - Librairie	Temps plein (CDI)	Depuis 06/2021
Marion CLAMENS	Directrice de l'agence	Temps plein (CDI)	Depuis 01/2007
Christine COUET	Administratrice	Temps plein (CDI)	Depuis 07/2021
Maud CURTHELEY	Chargée de mission Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 02/2014
Géraldine FAIVRE	Cheffe de projet Petites Fugues & Vie littéraire	Temps plein (CDI)	Depuis 05/2000
David FINOT	Chargé de mission Économie du livre - Édition	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2013
Axelle HOFFNER	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	Depuis 11/2021 Jusqu'à 12/2022
Marion MASSON	Chargée de mission Vie littéraire & Développement des publics	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2020
Pascale MILLY	Chargée de mission Patrimoine écrit	Temps plein (CDI)	Depuis 01/1998
Solène PRÉVOST	Assistante Petites Fugues	Temps plein (CDD)	Du 12/09 au 27/11
Anne-Gaëlle QUIVY	Chargée de mission Communication événementielle & Bases de données	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2019
Camille VACELET	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	Depuis 11/2021
Alice ZUNINO	Directrice du secteur Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/1994

› Formation du personnel :

Anne-Gaëlle Quivy : Les bases du graphisme – AGECEF Paris, du 1^{er} au 9 juin 2022

› Réunions FILL :

Commissions sectorielles :

- Patrimoine écrit & Lecture publique : 24 janvier, 14 juin
- Groupe de travail EAC : 13 mai
- Économie du livre – dont préparation Foire du livre de Bruxelles : 25 mars, 16 juin, 7 juillet, 29 août, 13 septembre, 17 octobre, 15 décembre
- Vie littéraire : 3 février, 30 novembre
- Information & Communication (petits déjeuners de la « Fill-Info ») : 1^{er} février, 31 mars, 5 mai, 12 juillet, 6 septembre, 6 octobre, 29 novembre
- Lecture-Justice : 10 janvier

Réunions associatives, statutaires et des directeurs de SRL (concernent la directrice uniquement) :

- Réunions des coprésidents : 7 janvier, 10 et 22 mars, 18 avril, 6 mai, 22 juin, 16 sept.
- CA : 11 mars, 29 novembre
- AG : 30 juin
- Réunion avec le Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture) : 2 mai
- Réunion avec la Sofia : 18 janvier, 9 mars, 8 juillet
- Réunion des directeurs de SRL : 30 juin

› Participations et interventions diverses :

Comités de lecture de la Région (dispositifs d'aides à la création et à l'édition)	17 mars, 30 juin, 20 septembre
Commission Économie du livre de la Région Grand Est	7 avril, 8 septembre et 8 décembre
Intervention auprès du Master 2 Métiers du livre (uB)	22 septembre
Comité de pilotage de Clameur(s) (Ville de Dijon)	23 mars
Réunions Livres Dans La Boucle (Le Grand Besançon)	10 janvier, 8 février, 1 ^{er} juillet, 10 octobre
Comités de pilotage et technique de Jeunes en librairie+ réunions nationales	4 avril, 12 septembre, 27 sept., 18 oct.
Comité d'orientation d'Éducagri éditions	3 février
Mercredi de l'EAC (DRAÉAC) sur Jeunes en librairie	18 mai
Accueil d'un groupe d'étudiants dans le cadre de la formation PEAC (DRAÉAC- académie de Besançon)	2 décembre
Jury « Si on lisait à voix haute » (DRAÉAC – académie de Besançon)	14 février
Forum EAC (DRAÉAC) Besançon et Vesoul	7 avril, 2 mai
Journée d'étude du Master 2 Métiers du livre (uB) : « Le livre en réseau(x) »	4 février
Signature de la convention Culture-Justice	16 décembre
Remise du Grand prix de l'Action littéraire de la Sofia pour Les Petites Fugues, à Chambéry dans le cadre de l'inauguration du festival du premier roman	18 mai
Deuxièmes Rencontres nationales des métiers et de la formation en bibliothèque territoriale	15 novembre
18 ^{èmes} Journées des Pôles Associés et de la Coopération (JPAC)	18 octobre
Journée du réseau Sudoc-PS de Bourgogne: valoriser les périodiques en Bourgogne	30 juin

PAGES 9 > 38



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SOMMAIRE

p.11	 I - INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS
p.12	1- AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE <ul style="list-style-type: none">1.1 Veille, observation et expertise : moyens et mise en œuvre1.2 Relais & Aide à l'ingénierie
p.15	2- COOPÉRATION DOCUMENTAIRE <ul style="list-style-type: none">2.1 Le pôle associé régional (PAR) à la Bibliothèque nationale de France2.2 Patrimoine d'intérêt local & Conservation partagée
p.17	 II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE
p.18	1- ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS <ul style="list-style-type: none">1.1 Économie du livre1.2 Bibliothèques & Patrimoine écrit1.3 Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture
p.19	2- FORMATION <ul style="list-style-type: none">2.1 Relais d'information sur les formations existantes2.2 Formations & Journées d'étude2.3 Comité de pilotage régional dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit
p.21	3- OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN <ul style="list-style-type: none">3.1 Économie du livre3.2 Patrimoine écrit3.3 Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture
p.26	 III - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS
p.27	1- LES PETITES FUGUES
p.31	2- PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE <ul style="list-style-type: none">2.1 Jeunes en librairie2.2 Appels à projets DRAC / DRAÉAC2.3 Ressources empruntables & Interventions de l'agence
p.34	3- POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES CULTURE-JUSTICE & CULTURE-SANTÉ <ul style="list-style-type: none">3.1 Lecture-Justice3.2 Lecture-Santé
p.35	4- RÉSIDENCES D'AUTEURS
p.36	 IV - STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES
p.37	1- COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES <ul style="list-style-type: none">1.1 Communication associative1.2 Bases de données & Documentation
p.37	2- COMMUNICATION NUMÉRIQUE <ul style="list-style-type: none">2.1 Site Internet agence : www.livre-bourgognefranche-comte.fr2.2 Lettre d'information & Réseaux sociaux2.3 Valorisation interprofessionnelle

I

INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS



1 - AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE

1.1 VEILLE, OBSERVATION ET EXPERTISE : MOYENS ET MISE EN ŒUVRE

› Visites de terrain & Concertation interprofessionnelle

L'équipe de l'agence rencontre les acteurs du livre en région à de multiples occasions : déplacements sur site, rendez-vous à l'agence, salons, commissions sectorielles, formations et journées d'étude, réunions statutaires, etc.

Une proximité qui lui permet de nourrir et renouveler son observation. Au-delà, l'agence crée ainsi les conditions d'une mise en relation d'acteurs de niveaux, statuts, réseaux, ou encore territoires différents autour d'un projet ou d'un objectif commun, dépassant toute logique corporatiste.

› Appartenance à la Fédération interrégionale du livre et de la lecture – Fill

De statut associatif, la Fill rassemble au sein d'un réseau national qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation :

- des structures régionales pour le livre,
- des collectivités territoriales,
- des institutions nationales et des associations.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l'État, la Fill est un espace d'observation, de débat, d'analyse, de proposition et d'action et offre des outils pertinents pour l'élaboration de politiques culturelles innovantes.

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est membre de la Fill. À ce titre, elle participe régulièrement et activement aux groupes de travail thématiques et aux travaux communs.

C'est, entre autres mais notamment, grâce à son appartenance à la Fill que l'agence consolide son rôle d'interface entre les institutions et les professionnels.



PROJETS FILL AUXQUELS L'AGENCE A CONTRIBUÉ EN 2022 :

- « **Le livre & la lecture, des métiers** » : un groupe **LinkedIn pour toute la chaîne**, lancé en 2022.

Les professionnels du livre sont présents sur **LinkedIn** sans forcément s'y rencontrer, sans toujours avoir accès aux informations qui les concernent.

Ainsi, pour pallier l'absence de groupe spécifique à la filière et renforcer l'interprofession, **la Fill et les structures régionales pour le livre ont souhaité unir leurs forces et leurs réseaux**. Leur but : diffuser de l'information régionale et nationale, partager des initiatives, des bonnes pratiques, rendre visibles et valoriser les métiers du livre, provoquer des échanges et mettre en relation des professionnels.

- Réalisation et publication le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, d'un **dossier documentaire commun consacré à l'égalité Femme / Homme** dans la filière livre.



- **Impact de la crise sanitaire** : poursuite de l'observation interrégionale, et **publication au premier semestre du 3^e et dernier opus des Chroniques de la crise**.



- Réalisation et publication début décembre d'un **dossier documentaire portant sur « le livre, la lecture et l'écologie »**.

› Accompagnement à la prise de décision

- Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté:

participation de l'agence au comité de lecture du dispositif d'aide à l'édition indépendante et d'attribution des bourses d'auteurs (bourse de création et bourse de résidence) ; production de notes et avis pour le comité consultatif du dispositif d'aide à la librairie.

En 2022, l'agence a participé aux 3 comités de lecture, les 17 mars, 30 juin et 20 septembre.

- Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté: production régulière de notes et avis.

- Autres collectivités ou institutions : sur demande, aide à la décision.

› État des lieux des manifestations littéraires

Afin d'apprécier leur rayonnement et leur contribution à l'attractivité d'une ville ou d'un territoire, dans un contexte de crise durable et ainsi de grande fragilisation pour nombre d'entre elles, l'agence dressera un état des lieux des manifestations littéraires en Bourgogne-Franche-Comté. Le diagnostic partagé de cet état des lieux voudra permettre d'identifier d'éventuels besoins ou nouvelles contraintes, et de déterminer le rôle et la place de l'agence dans cet écosystème régional.

Fin 2022, l'agence a entamé ce « chantier » et identifié le consultant à qui confier cet état des lieux (Laurent Delabouglise, L'Art du commun).

› Contrat territorial

Contrat territorial (convention État – Centre national du livre (CNL) / Région) ou de filière : réflexion commune avec le Centre national du livre (CNL), la DRAC et la Région, débutée en 2022, sur la (re)mise en œuvre d'un tel dispositif structurant de soutien à l'interprofession.

1.2 RELAIS & AIDE À L'INGÉNIERIE

› Relais des dispositifs publics et manifestations à rayonnement national

Tout au long de l'année, l'agence s'est faite le relais de l'ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux (dispositifs d'aide publics, appels à projets, appels à candidatures) auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L'agence a communiqué en outre sur les manifestations nationales, tout en invitant les professionnels de la région à s'y inscrire : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.



SOUTIEN À L'UKRAINE

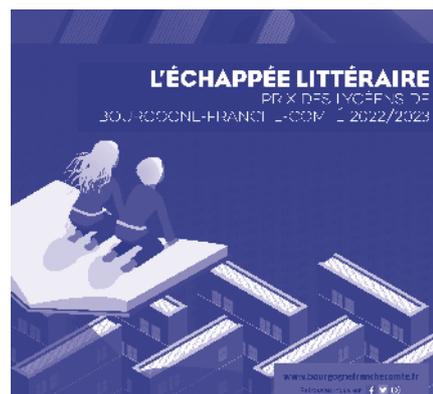
En 2022, en lien étroit avec l'association professionnelle Bibliopat, l'agence a relayé l'appel national aux dons d'ICOM France et du Bouclier bleu pour préserver le patrimoine ukrainien durement impacté par la guerre. Ensemble, l'agence et la présidente de Bibliopat ont **coordonné une collecte de dons auprès de donateurs de la région Bourgogne-Franche-Comté** (bibliothèques, musées, grandes enseignes de bricolage, particuliers, etc.). **Le matériel a ensuite été acheminé à Paris dans les entrepôts Chenue, avant d'être transporté vers un point de livraison en Pologne pour ensuite rejoindre l'Ukraine.**



› Aide à l'ingénierie de manifestations ou opérations portées par des partenaires publics

- **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional.

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.



Sélection 2021/2022

Le Dernier inventeur, Héloïse Guay de Bellissen – Robert Laffont
Les Danseurs de l'aube, Marie Charrel – Les éditions de l'Observatoire
Aussi riche que le roi, Abigail Assor – Gallimard
Comme des bêtes, Violaine Bérot – Buchet-Chastel
Blanc autour, Wilfrid Lupano & Stéphane Fert – Dargaud
Le Discours de la panthère, Jérémie Moreau – Éditions 2024
Lisa et Mohamed, Julien Frey & Mayalen Goust – Futuropolis
Radium Girls, Cy – Glénat



→ Lauréates 2022 : Violaine Bérot & Cy

Sélection 2022/2023

Élise sur les chemins, Bérengère Cournut – Éditions Le Tripode
Les Confins, Eliott de Gastines – Éditions Flammarion
Soleil amer, Lilia Hassaine – Éditions Gallimard
La Poule et son cumin, Zineb Mekouar – Éditions JC Lattès
La Dame blanche, Quentin Zuttion – Éditions Le Lombard
Waco horror, Stéphane Soularue, Lisa Lugin, Clément Xavier – Éditions Glénat
Les Étoiles s'éteignent à l'aube, Vincent Turhan – Éditions Sarbacane
Le Poids des héros, David Sala – Éditions Casterman

- **Résidence d'auteurs croisée** entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ce dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidature dédié à l'auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat.

→ Auteurs bénéficiaires en 2022 :

Alexandre Rolla, accueilli durant le mois d'août à la Maison des artistes d'Edenkoben.

Jasna Mittler, accueillie en septembre à la Cité du Mot à La Charité-sur-Loire.

- **Marché des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté** : annulé le 4 juin pour cause d'intempéries, le marché a été reporté au samedi 1^{er} octobre et s'est tenu au cellier de Clairvaux à Dijon.

Aux côtés des équipes de la bibliothèque municipale, l'agence a coordonné la présence des éditeurs sur ce marché annuel qui se tient habituellement dans le cadre des Rencontres littéraires Clameur(s).

→ **L'événement a réuni 15 maisons d'édition, accompagnées de 16 de leurs auteurs.**

- **Stand des éditeurs en région** dans le cadre de « Livres dans la Boucle », manifestation organisée par le Grand Besançon : du 16 au 18 septembre.

En partenariat avec le Grand Besançon, l'agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

→ **16 éditeurs exposants, accompagnés de 36 de leurs auteurs**, ont été réunis sous un grand chapiteau place de la Révolution, avec l'ensemble des librairies et des auteurs invités, retrouvant ainsi la configuration habituelle d'avant la pandémie de Covid.



- **Jeunes en librairie**, dispositif initié par la DRAC, coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale. **(Développé en III-2)**

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens, lycéens et apprentis de toutes filières, qui s'appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires.

Il comprend de nombreux objectifs pédagogiques et culturels et se caractérise notamment par l'acquisition individuelle de livres par chaque élève lors de la visite d'une librairie. Pour beaucoup de jeunes, il s'agit de leur première visite, ou de leur première visite sans accompagnant familial.

Déployé initialement dans les académies de Bordeaux et de Lille à la fin des années 2000, le programme est progressivement étendu. À compter de 2021, la crise sanitaire et économique a conduit le ministère de la Culture à proposer de le généraliser dans tous les territoires en tant qu'instrument de relance économique et culturelle.

En Bourgogne-Franche-Comté, début 2021, la DRAC a missionné l'agence afin que celle-ci devienne opératrice du dispositif.

2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

2.1 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL (PAR) À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Convention régionale quinquennale de PAR 2020-2024, aux côtés de la DRAC

Les orientations définies dans le cadre de ce quinquennal sont les suivantes :

- le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté ;
- la numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF ;
- la mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

› Le signalement des fonds patrimoniaux dans le CCFr

Le ministère de la Culture (Service du Livre et de la Lecture), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, souhaite achever le signalement des collections patrimoniales françaises (imprimés et manuscrits) dans le CCFr en soutenant les bibliothèques territoriales dans cette démarche jusqu'en 2025.

Dès 2020, l'agence s'est inscrite dans cet ambitieux projet et pilote désormais en région la mise en œuvre de ce plan de signalement aux côtés du ministère de la Culture, de la DRAC et de la BnF.

En accord avec la DRAC, l'agence a déterminé 2 priorités de signalement dans le CCFr :

- le signalement des manuscrits et de fonds d'archives de bibliothèque ;
- le signalement des imprimés antérieurs à 1811.

Pour poursuivre et mener à bien les opérations de signalement en région, comme en 2021, l'agence a répondu à l'appel à projets national Patrimoine écrit 2022 du ministère, et a de nouveau obtenu une réponse favorable pour un financement à hauteur de 80% du coût global des projets. L'agence a également obtenu une subvention complémentaire de la Bibliothèque nationale de France.



En 2022, le projet de signalement a concerné 3 bibliothèques publiques réparties dans 3 départements de la région : Salins-les-Bains (39), Sens (89) et Nevers (58).

Les contrats des 2 catalogueuses itinérantes recrutées dans le cadre de l'appel à projets 2021 et formées à l'outil tapIR ont été prolongés de 8 mois pour mener à bien le classement, la cotation et le signalement de 14 fonds dans le Catalogue Général des Manuscrits (CGM).

› Les opérations de numérisation

Le Pôle associé régional s'attache à traiter deux corpus bien définis :

- la presse ancienne locale,
- les publications des sociétés savantes.

En novembre 2022, la tête de collection du **Bien Public (1849-1862)** qui représentait un excédent de 12 000 pages (soit 16 volumes et 2 882 fascicules) sur le précédent marché a intégré les chaînes de numérisation de la BnF. **L'ensemble des fichiers numérisés, des années 1849 à 1944, soit les années non protégées au titre de la propriété intellectuelle, sera ainsi disponible et consultable en ligne sur la bibliothèque numérique Gallica.**

2.2 PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL & CONSERVATION PARTAGÉE

› Bibliothèque bourguignonne

Catalogue collectif en ligne regroupant 42 établissements documentaires de Bourgogne, signalant plus de 120 000 références bibliographiques et donnant accès à plus de 10 000 documents numérisés sur Gallica, cet outil est coproduit par la bibliothèque municipale de Dijon.

→ En 2022, la possibilité de signaler l'ensemble des notices dans le Catalogue Collectif de France est toujours en suspens.

› Conservation partagée

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP): un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques.

Enjeux et objectifs de ces plans :

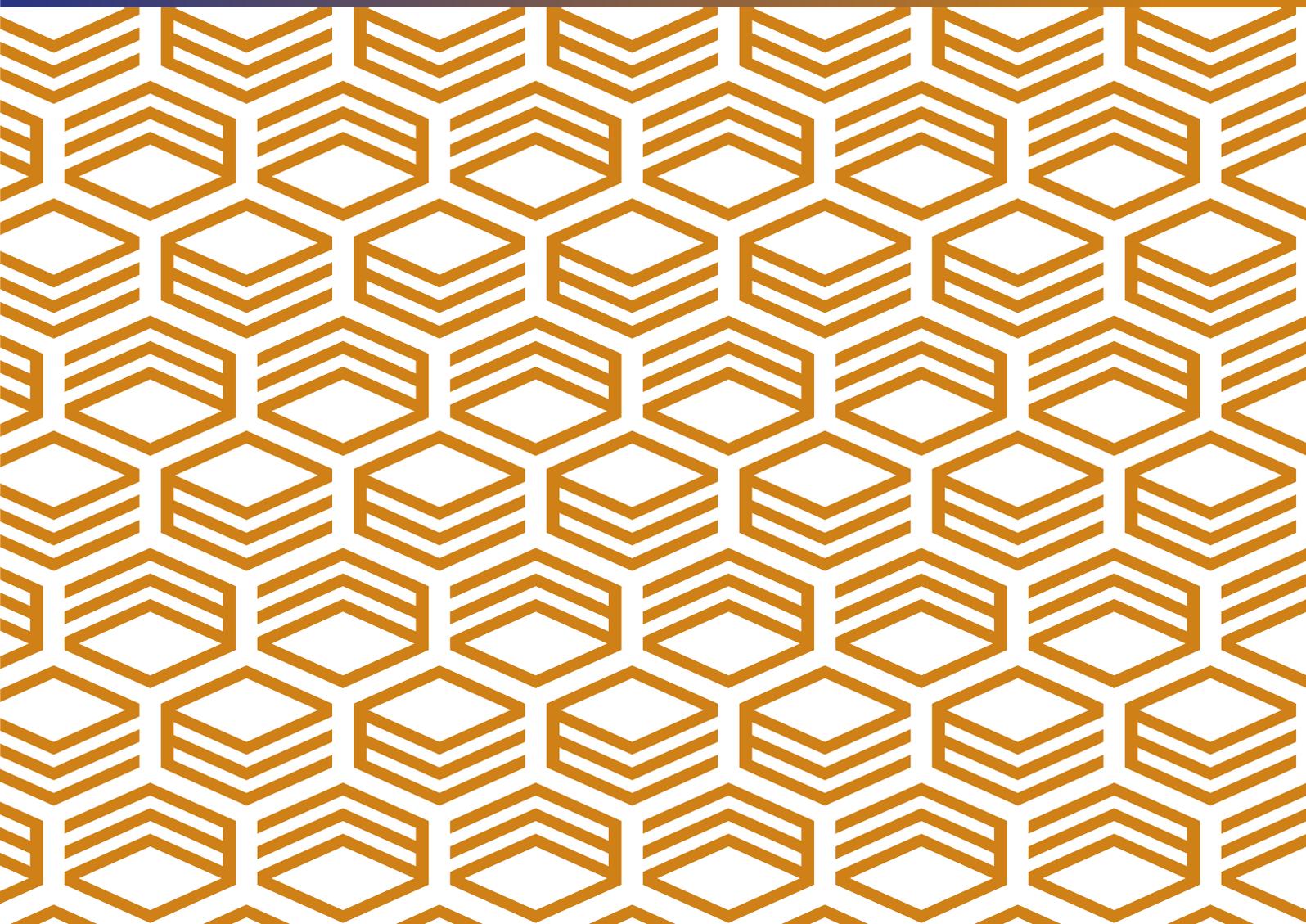
- enjeu patrimonial: conserver moins chacun pour conserver plus ensemble,
- enjeu pratique et matériel: libérer de l'espace,
- enjeu économique: maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation,
- enjeu de services: améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers.

Chacun de ces plans s'organisant aujourd'hui encore sur les anciens modèles, une réflexion sur leur harmonisation à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté avait été lancée par l'agence dès 2018, qui n'a pu aboutir à une mise en œuvre. Durant le triennal 2022-2024, il conviendra donc de mener à bien ce chantier.

→ En 2022, l'agence a coordonné le transfert des dons entre bibliothèques des départements bourguignons, en s'appuyant sur un calendrier annuel qui vise à simplifier le déroulement des opérations.

II

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE



1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

➤ **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir : création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :**

- accueil et suivi individuel ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

→ **25 sollicitations émanant de maison d'éditions et structures éditoriales**

→ **35 sollicitations émanant de librairies et de porteurs de projet.**



→ **Actualités 2022 des maisons d'édition :**

- **2 créations :** Laure et Amon basée à Dijon (poésie et récit illustré) ; Melrakki à Voiteur (39) (photos nature, jeunesse).

- **2 installations :** PVH éditions à Montboillon (70) (science-fiction, fantasy, fantastique) ; L'écarquillé à Anost (71) (beaux-livres et essais sur l'art)

- À signaler la **création d'une structure de diffusion et de distribution régionale (D2C)** qui visite pour l'heure 6 départements (Doubs, Territoire de Belfort, Jura, Haute-Saône, Côte-d'Or et Saône-et-Loire) et représente une dizaine de maisons d'édition.



→ **Actualités 2022 des entreprises de librairie :**

- **5 créations :** Le Domaine des murmures à Champagnole (39) ; In Situ à Auxerre (89) ; Librairie Gourmande à Dijon (21) ; Kasii Manga au Creusot (71) ; Monsieur Kitsuné à Montbéliard (25).

- **6 reprises :** La Plume et les mots à La Charité-sur-Loire (58) ; Guivelle à Lons-le-Saunier (39) ; Forum à Louhans (71) ; La Boîte de Pandore à Lons-le-Saunier (39) ; Zadig à Saint-Claude (39) ; L'Interstice à Besançon (25).

En outre, **2 librairies sont en cours de création, et 6 sont en vente.**

➤ **Accompagnement spécifique renforcé :** diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

→ **1 librairie en phase de transmission a bénéficié d'un diagnostic** de sa situation économique, réalisé par Michel Ollendorff.

1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel de conservation, de valorisation et de médiation (aspirateurs à filtre absolu, thermohygromètres, lutrins, malle pédagogique...) ; mise en réseau, etc. :

2 - FORMATION

2.1 RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions. Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner ou orienter les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations, qu'elles soient initiales ou continues.

2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

L'agence met en œuvre un **programme de formations spécifiques par secteur d'activités**, dont certaines font l'objet d'un partenariat avec des organismes de formation spécialisés ou institutions référentes (École de la librairie, Société des Gens de Lettres, Centre national de formation et d'expertise pour les métiers de l'édition – Asford, Centre de formation aux carrières des bibliothèques – Bibliest, ABF, médiathèques départementales, cabinets de consultants experts du livre, etc.).

Elle organise par ailleurs des **journées d'information et d'étude interprofessionnelles** sur des sujets intéressants et nourrissants l'ensemble des professionnels du livre, mais aussi potentiellement les étudiants de la filière.



En 2022, 14 formations, journées d'étude ou d'information ont été programmées, au bénéfice de 217 professionnels.

À ces formations, il convient d'ajouter celles qui furent organisées dans le cadre des Petites Fugues (cf. ci-après) : au nombre de 6, elles ont rassemblé 171 participants.

Soit, en tout pour 2022 : 20 formations, journées d'étude ou d'information au bénéfice de 388 professionnels.

› Auteurs

→ « **Obtenir un n° Siret... et savoir s'en servir !** », 4 mars, en visioconférence.

Formation animée par François Nacfer pour la Société des Gens de Lettres (SGDL).

Nombre de participants : 16

- › pour la conservation préventive, curative et la restauration des collections patrimoniales ;
- › pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et leur diffusion ;
- › dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales) ;
- › diagnostic et conseils sur la sécurité des collections ;
- › dans le cadre d'actions d'animation.

→ **10 bibliothèques accompagnées** sur des questions liées à l'état sanitaire, le classement, la désaffectation des ouvrages, la restauration, la sûreté et/ou le signalement des collections.

1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploie sa mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- › orientation éditoriale, sociale et juridique des auteurs ;
- › accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs ;
- › aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.) ;
- › soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité, notamment via la « Charte nationale des manifestations littéraires » conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), en lien avec les instances nationales concernées (la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, Sofia, etc.).

→ **32 sollicitations émanant d'organismes de manifestations, enseignants, collectivités ou autres porteurs de projets.**

→ **28 sollicitations d'auteurs.**

› Édition

→ « **Maîtriser les redditions de compte et le droit d'auteur** », 9 et 10 mai, au format hybride. Formation animée par Phi-Anh Nguyen pour Axiales.

Nombre de participants : 5

→ « **Publier écoresponsable : définir les enjeux, améliorer ses pratiques** », 20 et 21 juin à Dijon. Formation animée par Charles Hédouin, pour Fontaine O livres.

Nombre de participants : 6

→ « **Décider du tirage et du prix d'un livre en fonction de son seuil de rentabilité** », 7 décembre à Besançon. Formation animée par Christophe Jacquet, pour Axiales.

Nombre de participants : 6

› Librairie

→ « **Nouveaux modes de consommation et fidélisation** », 25 avril, en visioconférence.

Formation animée par Alexia Dumaine, pour l'École de la librairie.

Nombre de participant : 1

→ « **Maîtriser ses achats** », 19 et 20 septembre, en visioconférence.

Formation animée par Marie-Odile Massard, pour l'École de la librairie. **Formation annulée faute de participants**

› Lecture publique

→ « **Les émotions des jeunes enfants à travers la littérature jeunesse** », 11 juin à Chalon-sur-Saône, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse.

Conférence de Joëlle Turin, formatrice et critique de littérature de jeunesse.

Nombre de participants : 10



→ « **Médiathèques et tiers-Lieux** », 9 juin à Vesoul. Journée d'étude organisée en partenariat avec l'ABF Franche-Comté.

Nombre de participants : 65

› Patrimoine écrit

→ « **Vous avez dit le corps ?** », 13 janvier, au format hybride. Formation à l'attention des participants à Patrimoines écrits 2022, animée par Alexandre Piffault, libraire d'anciens.

Nombre de participants : 17

→ **2 « atelier Provenances »**, 17 février à Besançon et 16 juin à Dijon.

Formations animées par les conservateurs patrimoniaux et bibliothécaires spécialisés : Pascal Brunet, Sébastien Langlois, Mathilde Siméant et Marie-Claire Waille, selon le lieu d'accueil.

Nombre de participants : 11

→ « **Atelier TAPIR : signaler ses manuscrits et archives en EAD dans le CGM** », 5 et 6 mai à Dijon.

Formation animée par Marie-Françoise Roche, coordinatrice du programme national de signalement des manuscrits à la BnF.

Nombre de participants : 12

→ « **Catalogage de livres anciens : session 1** », 17 et 18 novembre, à Besançon.

Formation animée par Marie-Claude Pasquet, bibliothécaire indépendante.

Nombre de participants : 14

→ Journée d'étude : « **Le signalement en bibliothèque : tout un programme !** », 13 octobre, format hybride.

Journée reportée au 26 janvier 2023.

› Interprofession (développement des publics)

→ « **Lire en établissements de santé et médico-sociaux** », 5 juillet, en visioconférence.

Matinée d'information organisée en partenariat avec la Fill et la DRAC, pour présenter l'appel à projet culture-santé et le vade-mecum réalisé par la Fill dédié à la construction d'une offre de lecture en établissements de santé.

Public visé : acteurs de la santé et des structures médico-sociales, du livre et de la lecture.

Nombre de participants : 40

→ **Temps d'information et d'échanges sur le dispositif « Facile à lire »**, 12 décembre, en visioconférence.

Animé par Sophie Blain, directrice des éditions Les Doigts qui rêvent.

Public visé : éditeurs et bibliothécaires.

Nombre de participants : 14

(4 éditeurs et 10 bibliothécaires)

→ « **Préparer et animer une rencontre littéraire** », novembre à Nevers, en partenariat avec le festival littéraire Tandem.

Formation animée par Maya Michalon, modératrice de rencontres et formatrice.

Public visé : organisateurs de manifestations littéraires, bibliothécaires, libraires, enseignants, tout médiateur du livre recevant des auteurs.

Formation annulée et reprogrammée en 2023.

2.3 COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En accord avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté : CNFPT, Bibliest, médiathèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF. Ce comité est voulu comme le lieu d'échanges sur les pratiques, en termes de plans de formation, de périmètres d'intervention des divers organismes de formation, de publics et de ressources, et celui de la réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente, lisible, et répondant aux besoins des professionnels de la région en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Une part des travaux menés par le comité de pilotage a abouti à **la mise en ligne d'un catalogue régional de formations commun sur le site web de l'agence, en 2021.**

Ce nouvel outil est pensé pour répondre aux besoins exprimés par les bibliothécaires de la région, mais aussi pour faciliter l'accès à l'offre de formations.



En 2022, près de 200 formations ont intégré le catalogue régional en ligne de formations. Cette même année, il a comptabilisé 3 000 visites.

Parmi les objectifs poursuivis par le comité de pilotage durant ce triennal :

- l'harmonisation des formations de base des bibliothèques départementales,
- l'élaboration d'une base de données de formateurs,
- l'organisation d'un nouveau rendez-vous de présentation en ligne des catalogues de formation par les partenaires volontaires.

3 - OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

3.1.1 Édition

» Aide à la mobilité et la diffusion pour les éditeurs

L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région.

Elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs et se déplace avec eux sur tout ou partie de leur durée.



En 2022, l'agence a reconduit son accompagnement sur les salons suivants :

→ **Salon L'Autre Livre de printemps** à Paris, 22 au 24 avril, **5 éditeurs présents.**

→ **Forum du livre** à Saint-Louis, 13 au 15 mai, **6 éditeurs présents.**

→ **Marché de la Poésie** à Paris, 8 au 12 juin, **10 éditeurs présents.**

→ **Salon L'Autre livre** à Paris, du 4 au 6 novembre, **10 éditeurs présents.**

→ **Festival du livre** de Colmar, 26 au 27 novembre, **11 éditeurs présents.**

→ **Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis** à Montreuil, 1^{er} au 5 décembre, **6 éditeurs présents, dont 2 pour la première fois.**



› Catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté

Lancé en 2020, publié et diffusé annuellement, le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté est pensé comme un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse.

→ Catalogue 2021-2022

Ce troisième numéro, présentant une sélection de **150 titres pour 46 maisons d'édition**, a été tiré à 2 000 exemplaires et diffusé en **avril 2022** auprès de 1 500 partenaires (bibliothèques, éditeurs, librairies régionales et nationales, presse, institutions). Il est également diffusé sur l'ensemble des salons que l'agence soutient tout au long de l'année.



→ Catalogue 2022-2023

Préparation en 2022 pour une diffusion en avril 2023.

› Soutien à la surdiffusion

→ « L'Espresso des éditeurs » : un nouveau rendez-vous né en 2022 !

Des rendez-vous réguliers, brefs et en ligne, à l'attention des libraires, bibliothécaires, enseignants ou autres médiateurs, avec les éditeurs de la région venant tour à tour présenter leur maison, leur ligne éditoriale et une ou plusieurs nouveautés.



4 rendez-vous de l'Espresso des éditeurs ont été organisés en 2022 :

- **27 juin** : avec **Éditions 2031 et Conspiration éditions** / 16 participants.
- **12 septembre** : avec **Les Doigts Qui Rêvent, Exuvie et Les Monts Métallifères** / 15 participants.
- **17 octobre** : avec **Le Jardin des Mots, Sciences humaines et Z'est Éditions** / 17 participants.
- **5 décembre** : avec **Pôle éditorial de l'UTBM - Université de technologie Belfort-Montbéliard, La Clef d'Argent et Le Ô des Mots** / 20 participants.

→ Étude de faisabilité sur la **circulation régulière de quelques éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté dans une région limitrophe**.

3.1.2 Librairie

› Mon libraire, mon univers

« **Mon libraire mon univers** » : programme d'animation en librairie

Objectifs : ce dispositif partenarial vise à soutenir tout au long de l'année des propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme : rencontres d'auteurs, rencontres autour d'une thématique, d'un catalogue d'éditeur, lectures musicales, théâtrales, ateliers (d'écriture, d'illustration), conférences, débats, etc.



→ **En 2022, 14 librairies** ont signé des partenariats avec l'agence pour bénéficier d'un soutien dans le cadre d'un programme d'animation. **31 événements** ont pu se tenir en librairie.

À titre d'exemples, l'agence a ainsi pu accompagner les événements suivants :

- **Librairie Polinoise à Poligny** : atelier jeunesse animé par l'illustrateur Benjamin Bécue autour de son ouvrage *Cherche et trouve*.
- **La Colline à Flavigny-sur-Ozerain** : présentation du catalogue des éditions Blancs volants en présence des éditeurs, suivie d'une lecture par l'auteur Christian Sapin.
- **Au Saut du livre à Joigny** : « Série noire, rue Cortel », semaine de rencontres autour de la collection « Série noire » des éditions Gallimard, en présence de 3 auteurs.
- **Le Goût des mots à Château-Chinon** : dans le cadre du festival Mots pour Mots, rencontre avec l'auteur Laurent Rivière autour du thème « Écrire un roman policier ancré dans un territoire ».

- **Les Sandales d'Empédocle à Besançon**: présentation du catalogue de la maison d'édition le Chemin de fer en présence des éditeurs.



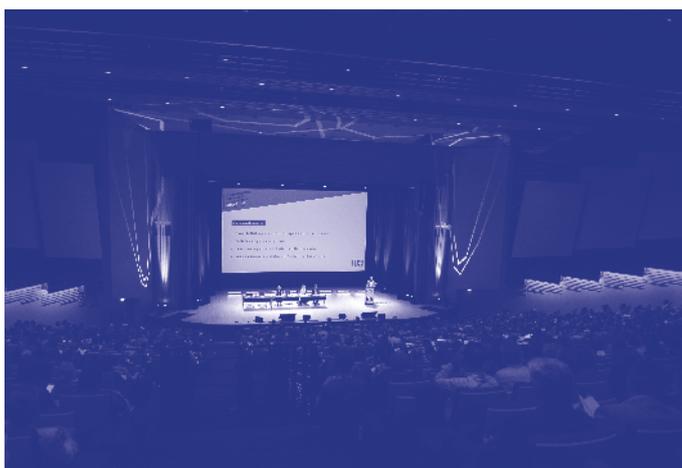
› **Rencontres nationales de la librairie (RNL): 3 et 4 juillet à Angers**

Événement biennal organisé par le Syndicat de la librairie française, les RNL sont un rendez-vous important pour les professionnels de la librairie et, au-delà, pour l'ensemble des professions du livre.

Temps privilégié de partage et d'échange alternant séances plénières et ateliers, cette manifestation présente de multiples intérêts pour les participants: formation continue, échanges d'expériences, production d'effets concrets (mesures de la part des éditeurs-diffuseurs, développement de bonnes pratiques et de projets de mutualisation entre libraires, etc.).

C'est aussi l'occasion de présenter des études ou de lancer des débats autour de l'économie des librairies.

© Syndicat de la librairie française



L'agence a soutenu la présence de 13 professionnels de la région à ces Rencontres, par le biais d'une prise en charge de leur hébergement.

3.2 PATRIMOINE ÉCRIT

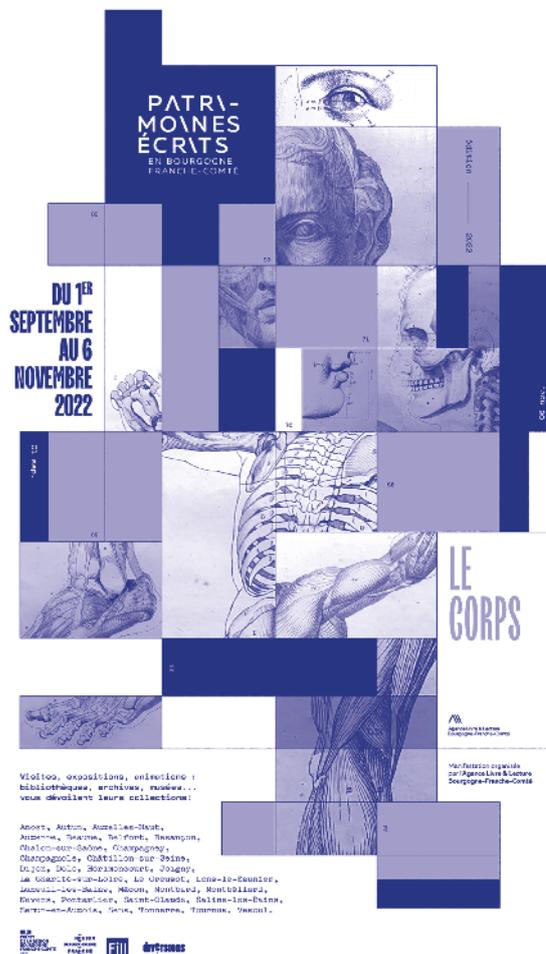
› **Manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, du 1^{er} septembre au 6 novembre 2022 sur le thème du « corps ».**

Bilan général disponible sur simple demande auprès de l'agence.

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, qu'elle a initiée et qu'elle coordonne.

En 2022, la manifestation a connu un renouvellement :

- changement de dates et de durée: la manifestation se tient désormais sur 2 mois, au lieu de 4, affirmant ainsi sa dimension événementielle;
- critères de participation affinés;
- éclairage spécifique, dans les pages du programme, sur les nombreuses propositions à l'attention du jeune public (une trentaine).





L'édition 2022 en chiffres :

- **51 établissements participants.**
- **Dans 31 communes** des 8 départements de la BFC.
- **44 expositions.**
- **132 animations**, dont 32 présentations de documents patrimoniaux, 17 visites de fonds patrimoniaux, 16 visites guidées d'expositions, 10 conférences/rencontres et 57 animations diverses (ateliers, lectures, projections, etc.).
- **27 000 visiteurs recensés par 29 établissements participants sur 51.**



© Bibliothèque municipale de Dijon



© Bibliothèque municipale de Dijon

L'agence a mis en œuvre une large campagne de communication autour de l'événement et valorisé ainsi les établissements partenaires :

→ Supports imprimés et diffusion

- Un programme imprimé à 15 500 exemplaires,
- 1 500 affiches,
- affichage Decaux dans 9 villes de la région, doublé de panneaux numériques à Besançon,
- 4 séries de 2 200 exemplaires de cartes postales,
- 1 100 badges.

Conçus par le collectif MBC, ces supports ont été diffusés auprès des établissements participants, ainsi qu'à un large réseau incluant notamment les sites culturels et offices de tourisme, les établissements scolaires, les acteurs du livre à l'échelle locale et nationale (librairies, bibliothèques, structures régionales du livre), la presse.

→ Partenariats et insertions presse

- Diffusion de 60 spots radio sur les antennes locales de France Bleu (FB Bourgogne, FB Besançon, FB Auxerre, FB Belfort) la semaine du 5 au 9 septembre,
 - partenariat avec le magazine culturel *Diversions*, permettant à la manifestation de bénéficier d'une manchette de une dans l'édition de rentrée, d'articles, et de 5 reportages vidéo consacrés à des expositions,
 - annonces dans les suppléments « Culture » du *Bien Public* et de *L'Est Républicain*,
 - insertions publicitaires sur le site Internet Kidiklik, dédié aux sorties pour les enfants,
 - un communiqué et un dossier de presse envoyés à une centaine de destinataires (presse, radio, télévision).
- La manifestation a ainsi fait l'objet d'articles dans *Le Journal du Centre*, *L'Est Républicain*, sur le site *MaCommune.info*, et d'une interview sur RCF Besançon.

→ Communication numérique

- La page dédiée à Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté sur le site de l'agence a comptabilisé **1 700 visites en 2022**. Outre les outils mis à disposition sur cette page (agenda en ligne, « boîte à outils »), l'agence a par ailleurs renouvelé son invitation à proposer des **capsules vidéo : 11 établissements patrimoniaux ont proposé des capsules.**
- **2 lettres d'information spéciales**, en plus des événements annoncés dans les lettres d'information « traditionnelles » de l'agence, et relais des animations dans la rubrique « Agenda » du site de l'agence.

- **Une stratégie d'animation des réseaux sociaux** avant, pendant et après la manifestation ont complété ce dispositif :

> **Facebook : 3 102 personnes touchées** par les publications en lien avec la manifestation sur la page Facebook de l'agence : www.facebook.com/LivreLectureBFC/

> **Instagram : 3 247 personnes touchées** par les publications en lien avec la manifestation sur le compte Instagram de l'agence : www.instagram.com/livrelecture_bfc/

> **Twitter : 2 785 personnes touchées** par les publications en lien avec la manifestation sur le compte Twitter de l'agence : twitter.com/ALL_BFC



Dans le cadre de ce programme, l'agence a par ailleurs et pour la première fois organisé, le 13 janvier, un temps de rencontre avec un spécialiste de la thématique, afin d'accompagner les recherches des établissements participants.

La journée d'étude liée aux enjeux de signalement du patrimoine écrit, initialement programmée le 13 octobre, a été reportée au 26 janvier 2023.

> **Prêt de matériel**

Dans sa démarche d'accompagnement à la conservation, à la diffusion et à la valorisation du patrimoine écrit, l'Agence Livre & Lecture prête du matériel de conservation et de valorisation :

- Des **aspirateurs** avec variateur de vitesse et filtration HEPA destinés aux ouvrages empoussiérés, avec risque minoré de moisissures.
- Deux modèles de **lutrins** en altuglas transparent.
- Des **thermohygromètres** - luxmètres avec interface USB.

3.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

> **Répertoire enrichi des auteurs en région Bourgogne-Franche-Comté**

Un outil à l'attention de tout porteur de projets souhaitant faire intervenir un auteur « de proximité ».

Objectifs :

- soutenir les auteurs en favorisant résolument leur participation à la priorité nationale donnée à l'éducation artistique et culturelle ;
- favoriser l'interconnaissance entre les auteurs implantés en région et des porteurs de projet institutionnels, culturels ou encore issus de l'éducation, du secteur social ou pénitentiaire ;
- susciter ainsi un plus grand nombre de projets recourant aux auteurs ;
- animer le territoire.

Faute de temps, le chantier a été repoussé à 2023. Publication prévue courant 2024.

> **Soutiens partenariaux ponctuels pour la Vie littéraire**

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence pourra proposer son partenariat selon des modalités qui seront définies au cas par cas.

2 coproductions en 2022 :

→ [Projet 2021 reporté en raison de la crise sanitaire]

Journée consacrée à la poétesse Marie Noël, portée par la Cie Odala : implication d'une classe de 2^{de} du lycée Jacques-Amiot, conférences et lectures.

→ **Rencontre avec la poétesse Sophie Loizeau** à la librairie Les Sandales d'Empédocle à Besançon, le 14 avril, portée par Les Poètes du jeudi (université ouverte).

Par ailleurs, l'agence a apporté son concours administratif pour 2 actions relatives à la Vie littéraire et à l'éducation artistique et culturelle :

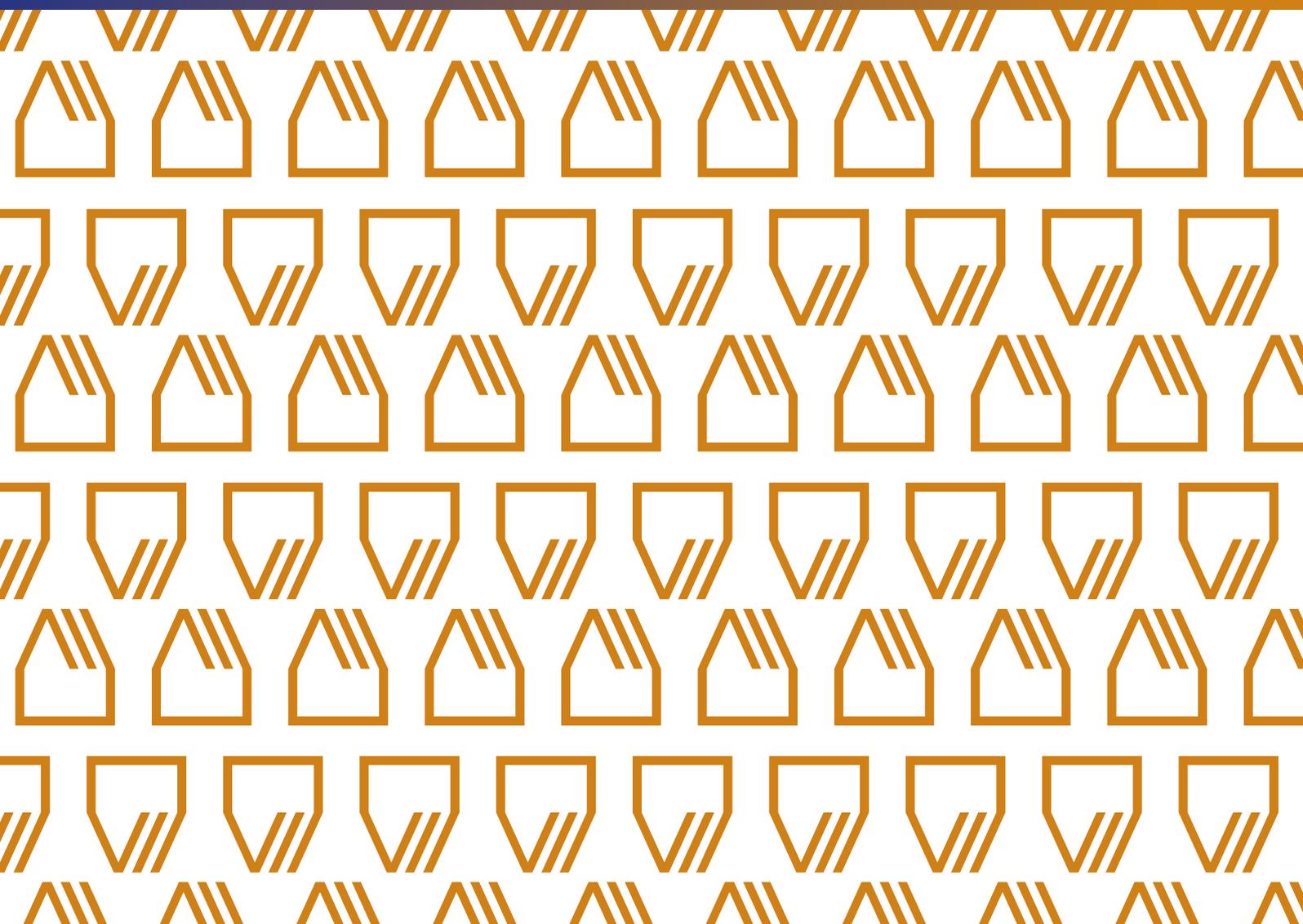
→ **Commande de texte du Musée Jenish Vevey (Vevey, Suisse) à l'auteur Yves Ravey.**

L'agence a réalisé le portage financier en adressant une facture au musée puis rémunérant l'auteur en revenus artistiques, avec précompte, en établissant une note de droits d'auteur.

→ **Rencontres avec l'auteur Jean-Noël Blanc au sein des collèges Rouget-de-Lisle et Saint-Exupéry et du Lycée Jean-Michel à Lons-le-Saunier**, du 29 mars au 1^{er} avril 2022.

III

DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS



1 - LES PETITES FUGUES – FESTIVAL LITTÉRAIRE ITINÉRANT EN BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ

Bilan général disponible sur simple demande
auprès de l'agence.



En mai 2022, le festival a eu le plaisir et la fierté de se voir remettre le Grand prix Sofia de l'Action littéraire.

La Sofia, Société française des intérêts des auteurs de l'écrit, est un organisme de gestion collective, administré à parité par les auteurs et les éditeurs, dans le domaine exclusif du livre. Elle est partenaire du festival depuis 2018.

Doté de 5 000 €, ce prix qui distingue chaque année depuis 2019 les manifestations qui concourent à la diffusion du livre et au développement de la lecture représente **une fameuse reconnaissance de nos pairs, et ainsi une légitimation supplémentaire du travail mené à travers Les Petites Fugues.**

À travers l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté qui porte Les Petites Fugues, ce prix revient aussi à tous ceux qui ont fait le festival durant 20 ans, depuis ses fondateurs jusqu'aux bénévoles engagés à nos côtés, en passant par les directeurs, administrateurs et équipes qui se sont succédé au sein de la structure porteuse, ainsi qu'à ses financeurs et partenaires publics.

La 21^e édition du festival s'est déroulée du 14 au 26 novembre 2022, sur l'ensemble du territoire régional.

Durant 2 semaines, au cœur de l'automne, ce sont 22 auteurs, portés par le même goût du partage, qui ont sillonné le territoire, dans des villes et villages, en milieu avant tout rural, pour environ 140 rencontres.

Ils ont ainsi été ainsi accueillis tant dans des lieux coutumiers du livre que des établissements scolaires, collèges et lycées, à l'Université, mais aussi dans des musées, sous le chapiteau d'une école de cirque et dans des structures sociales, de santé ou pénitentiaires.

Cette année encore, l'implication des partenaires, lieux du livres et enseignants, pour préparer l'accueil des auteurs, a permis des échanges pleins d'émotions, d'intelligence, de surprises et d'humanité.



› Les Petites Fugues en un coup d'œil :

- **22 auteur.rices invité.es**, dont une autrice de la région.
- **8 artistes associé.es** : metteurs en scène, comédiens et musiciens.
- **10 petites formes et entretiens croisés.**
- **134 rencontres** dont 74 rencontres publiques et 60 rencontres scolaires.
- **3 475 personnes bénéficiaires** dont 1 634 élèves.
- **177 partenaires** accueillants / lieux d'accueil.
- **25 bénévoles** engagé.es.
- **14 134 kilomètres parcourus** par les auteurs, l'équipe de l'agence et les bénévoles.
- **6 300 programmes papier, 1 300 affiches.**

› La programmation

→ **22 auteur.rices invité.es**, dont 1 autrice ayant un lien avec la région : Dima Abdallah, Jean-Baptiste Andrea, Vanessa Bamberger, Arno Bertina, Agnès Desarthe, Yara El-Ghadban, Manon Fargetton, Emmanuelle Favier, Thomas Flahaut, Andreï Kourkov, Arthur Lochmann, Daniel Morvan, Guillaume Nail, Mariette Navarro, Jean-Hugues Opper, Marie Pavlenko, **Geneviève Peigné**, Éric Pessan, Laurent Petitmangin, Madeline Roth, Rodney Saint-Éloi, Julien Sansonnens.



- **dont 5 avec un public spécifique** : bibliothèque de l'Hôpital à Besançon, bibliothèque de la maison d'arrêt de Besançon, centre hospitalier de Novillars, centre hospitalier Louis-Pasteur à Dole, centre de détention de Joux-la-Ville,

- **dont 13 nouveaux** : musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, médiathèque George-Sand à Devecey, médiathèque Les Premiers Sapins à Nods, la Foyothèque à Nommay, librairie Le Temps d'un livre à Pontarlier, médiathèque du Pays de Quingey, Odysée du cirque à Échenans-sous-Mont-Vaudois, librairie Le Domaine des murmures à Champagnole, médiathèque Bernard-Clavel à Poligny, librairie Le Goût des mots à Château-Chinon, association Le Relais des futurs à Lormes, médiathèque Léon-Deubel à Belfort et médiathèque de Rougemont-le-Château.



Pour cette édition la programmation s'est diversifiée en invitant **deux auteurs de la francophonie**, le Québec : Yara El-Ghadban et Rodney Saint-Éloi. En outre, l'autrice dijonnaise **Geneviève Peigné s'est rendue en Allemagne, à Mayence**, dans le cadre du partenariat tissé en 2021 entre l'agence et la Maison de Bourgogne-Franche-Comté.



→ **Au sein des 134 rencontres, 10 petites formes et entretiens croisés** ont été proposés, dialogues entre littérature et autres arts, conversations entre 2 auteurs, collégiens portant un texte sur scène, entretien entre un auteur et son éditeur : **autant de nouveautés éclairant d'une couleur singulière les textes des auteurs et rythmant la programmation.**

Trois metteurs en scène ont ainsi orchestré plusieurs de ces petites formes aux côtés d'un musicien et de plusieurs comédiens.

Parmi les lieux accueillant une petite forme (pour certains « primopartenaires ») : le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, l'Odysée du Cirque à Échenans-sous-Mont-Vaudois, la Maison des sciences de l'Homme et de l'environnement à Besançon, la salle de musiques actuelles de Scey-sur-Saône ou encore un restaurant à Champagnole.

→ **Un réseau de 177 partenaires s'est impliqué** dans l'accueil d'une rencontre avec un auteur : bibliothèques, établissements scolaires (collèges, lycées), université de Franche-Comté, librairies, mais aussi des établissements pénitentiaires et hôpitaux, des associations et autres structures culturelles.

Parmi eux :

> **62 partenaires scolaires** (36 collèges et 26 lycées) mobilisant **1 634 élèves.**

> **86 partenaires accueillant une rencontre publique :**



→ **34 librairies partenaires** ont assuré la vente des livres et/ou accueilli un ou des auteurs dans le cadre d'une petite forme et d'une rencontre.

» Préparation & Formations

Chaque année, une palette de ressources, d'outils et de formations sont proposés aux partenaires accueillants, à chaque fois renouvelés.

→ Pour la 3^e année consécutive, **des dossiers pédagogiques et culturels sur l'œuvre de chacun.e des auteur.rices.** été rédigés et mis à disposition des partenaires courant septembre.

Réalisés par une équipe comptant désormais 6 rédactrices, toutes enseignantes de lettres, ces dossiers sont constitués en partenariat avec l'Éducation nationale. Leur caractère pérenne et partageable constitue pour l'ensemble des acteurs culturels une précieuse ressource. **Rassemblés, consultables et téléchargeables sur le site de l'agence, ils sont aujourd'hui près de 70 !**

→ **Des éléments biobibliographiques sur chaque auteur.rice** disponibles en ligne dès l'été sur le site du festival.

→ Des échanges quotidiens avec les partenaires accueillant une rencontre.



→ **9 journées de formation, dont 4 en partenariat avec l'Éducation nationale (inscription au Plan académique de formation – PAF), ayant rassemblé 171 participants.**

> **9 et 10 juin à Besançon (25): «Présentation des auteurs invités»**, formation animée par Audrey Gauchet, Cathy Jurado, Béatrice Lécroart, Adeline Moritz et Stéphanie Ruffier, professeures de lettres.
Nombre de participants: 79

> **16 juin à Château-Chinon (58): «Présentation des auteurs invités»**, formation animée par Marion Perrier, professeure de lettres.
Nombre de participants: 21

> **8 et 9 septembre à Besançon (25): «Animer un atelier d'écriture»**, formation animée par Patrick Goujon, auteur et formateur.
Nombre de participants: 21

> **15 et 16 septembre à Montsauche-les-Settons (58): «Animer un atelier d'écriture»**, formation animée par Bernard Friot, auteur et traducteur.
Nombre de participants: 22

> **29 septembre à Châtenois-les-Forges (90): «Lire à voix haute: comment aborder par la voix l'œuvre des auteurs invités»**, formation animée par Catherine Cretin, metteuse en scène.
Nombre de participants: 9

> **13 octobre à Besançon (25): «Préparer et animer une rencontre avec un auteur»**, formation animée par Géraldine Faivre, Agence Livre & Lecture.
Nombre de participants: 19



» Les bénévoles

Une équipe de **25 bénévoles fidèles**, accompagnateurs aguerris pour acheminer les auteurs à bon port, à la rencontre de leurs lecteurs.

Le 26 septembre s'est tenue une réunion d'information, 22 bénévoles y étaient présents.

» La communication

Une importante campagne de communication a été mise en place pour valoriser cette 21^e édition.

→ **Un ensemble de supports conçus par le collectif MBC**
> **6 300 programmes et 1 300 affiches** diffusés auprès des partenaires accueillants, ainsi que d'un réseau d'acteurs locaux et nationaux (manifestations et lieux culturels, offices de tourisme, librairies, maisons d'édition, auteurs, acteurs institutionnels, structures régionales du livre, presse, etc.).

> **[Nouveauté 2022] Un leporello dédié à la programmation des rencontres dans le Morvan, diffusé à 400 exemplaires.**

NB : cette année, pour répondre à l'impératif d'écoresponsabilité qui s'impose à tous, le nombre de programmes et affiches imprimés a été revu à la baisse.

> **452 sacs en tissu** à l'effigie de chaque auteur, offerts aux auteurs et aux partenaires accueillants.

> **Une campagne d'affichage** dans les transports urbains et périurbains du Grand Besançon (**200 affiches sur le réseau Ginko et des panneaux numériques** à Besançon), **sur le réseau Decaux** des villes de Besançon, Vesoul, Belfort, Dole (**66 affiches**), ainsi que **l'accrochage d'un calicot** sur le pont de Bregille à Besançon durant toute la durée du festival et, **un roll-up** conçu pour annoncer la déambulation de clôture, mis en place au Musée des Beaux-arts **[Nouveauté 2022]**.



→ **La publicité**

> Achat d'insertions dans **Livres Hebdo**, le magazine **Novo** et **LIRE Magazine Littéraire** **[Nouveauté 2022]**.

> Partenariats médias avec le magazine culturel **Diversions** et **France Bleu Besançon**.

> Une campagne de spots radio sur France Bleu Besançon du 7 au 18 novembre.

→ **La presse**

> **Un communiqué et un dossier de presse** envoyés à une centaine de destinataires des médias locaux et nationaux (presse écrite, radio, TV).

> **De nombreux articles et relais dans les médias** : articles parus dans le quotidien suisse *Le Temps*, *LIRE Magazine Littéraire*, *Novo*, *Actualitté*, *Diversions*, *L'Est Républicain*, *Le Progrès*, *Le Journal du centre*, *Grand Besançon Plus* ; des interviews sur radio Morvan, radio Shalom Besançon, radio Campus Besançon (émission « La Plage »), et des temps d'antenne sur France Bleu Besançon.

→ **La communication numérique**

> **Le site Internet** : **www.lespetitesfugues.fr**

Le site du festival s'enrichit à chaque édition, proposant des **ressources en téléchargement** : dossiers biobibliographiques, dossiers pédagogiques et culturels sur chacun des auteurs invités, outils de communication, ressources vidéo.

Le site Internet a totalisé **261 500 pages vues en 2022**, contre **199 000 en 2021**.

> Ces ressources ont été prolongées cette année par une vidéo réalisée par Les Archimèdes : **un reportage-témoignage autour de l'édition 2022**, donnant à voir différents temps de rencontres et à paraître en 2023.

> **Les lettres d'information**

4 lettres d'information spéciales, ainsi que des focus dans les lettres d'information générales de l'agence, ont également valorisé la programmation.

> **Une stratégie d'animation des réseaux sociaux**

– **Facebook** : 35 225 personnes touchées (contre 32 736 en 2021) par **les 55 publications** (70 en 2021) en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, photos des formations, retours sur les rencontres) sur la page Facebook de l'agence (www.facebook.com/LivreLectureBFC/) entre juin et novembre 2022.

– **Twitter** : 24 652 personnes touchées (contre 27 155 en 2021) par **les 50 publications** (54 en 2021) en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, photos des formations, retours sur les rencontres) sur le compte Twitter de l'agence (twitter.com/ALL_BFC) entre juin et novembre 2022.

2 - PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

De façon générale et en fonction de ses moyens humains, l'agence se positionne comme le partenaire potentiel (aide à l'ingénierie et au montage de projets) de structures ou établissements scolaires souhaitant mener des actions d'éducation artistique et culturelle en matière de livre, de lecture et d'écriture.

2.1 JEUNES EN LIBRAIRIE

Né en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, à la faveur du Plan de relance qui le finance, Jeunes en librairie est un dispositif initié par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC), coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale et la participation du Conseil régional.



Jeunes en librairie, c'est tout à la fois :

- un **dispositif d'éducation artistique et culturelle**, qui invite élèves et enseignant.e.s à découvrir l'écosystème du livre et la librairie indépendante ;
- un **projet associant une classe et un.e libraire** qui donne à voir et à comprendre son métier et son rôle indispensable sur le territoire ;
- la **découverte de la chaîne du livre** : ses acteurs, ses enjeux, culturels et économiques, son cadre juridique (loi Lang de 1981), la créativité et la diversité de la production éditoriale, le métier de libraire... ;
- un **parcours** qui conduit les élèves à rencontrer et échanger avec la ou le libraire, à effectuer une visite de la librairie et à choisir, de manière libre et éclairée, les livres avec lesquels elles ou ils repartiront à cette occasion ;
- un **bon d'achat** de 30 € remis à chaque élève lors de la visite dans la librairie partenaire, lui permettant de choisir, en autonomie, les ouvrages qui rejoindront sa bibliothèque personnelle.

Objectifs :

- favoriser l'accès au livre et développer le goût de la lecture ;
- faire connaître le rôle indispensable de la ou du libraire dans la chaîne du livre et sur le territoire ;
- inciter les jeunes à fréquenter la librairie pendant et après le projet, de manière autonome ;
- sensibiliser les jeunes à l'interprofession du livre et à son économie.



En 2022, dans le cadre de la coordination générale du dispositif, l'agence a accompagné 130 établissements scolaires participants qui ont noué des partenariats avec **58 librairies indépendantes** de la région. Ce sont **un peu plus de 3 000 élèves de tous horizons qui ont participé et bénéficié d'un bon d'achat de 30 €** : collégiens et lycéens des filières générales, professionnelles et techniques, élèves de l'enseignement agricole, apprentis des CFA, élèves allophones, en classes ULIS et SEGPA.



© LEGTA Étienne Munier

Afin de valoriser la première année du dispositif en Bourgogne-Franche-Comté, l'agence a missionné Les Archimèdes, agence de communication, pour la réalisation **d'un reportage vidéo**.

Diffusée sur la page Facebook et le site Internet de l'agence, cette vidéo comptabilise **plus de 800 vues**.

Pour l'année scolaire **2022-2023**, l'agence en poursuit la **coordination générale**.

2.2 APPELS À PROJETS DRAC / DRAÉAC

En partenariat avec l'équipe pédagogique des établissements demandeurs et/ou les professionnels du livre impliqués, l'agence propose un appui à l'ingénierie de projets et/ou répond à des appels à projets ou candidatures publiés par la DRAC et le Rectorat.

Chaque domaine d'intervention de l'agence (patrimoine écrit, vie littéraire, économie du livre) peut servir de socle à un projet, en fonction des attentes et objectifs des partenaires.

8 projets accompagnés pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 pour 877 élèves bénéficiaires sur les 2 années.

→ Année scolaire 2021-2022

> « **Patrimoines écrits : les figures de nos histoires** ». Avec une classe de 2^{de} PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert, de Dole.

> **24 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2021]

> « **Drôles d'enquêtes sur les dictionnaires patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Vesoul** ». Avec une classe de Terminale générale du lycée Belin de Vesoul.

> **24 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, le lycée, la bibliothèque municipale, les amis de la bibliothèque et du musée, la maison du lycéen, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2021]



© Lycée Édouard Belin

> « **La littérature en folie** ». Avec 2 classes de 2^{de} générale, 2 classes de 1^{re} générale, 2 classes de 1^{re} STMG et 1 classe de Terminale du lycée Xavier-Marmier de Pontarlier.

> **204 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2021]

→ Année scolaire 2022-2023

« **Patrimoines écrits : le corps** ». Avec une classe de 2^{de} PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de Dole.

> **24 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : la professeure documentaliste et le professeur de lettres, histoire et géographie.

Objectifs : développer le PEAC des élèves au cours de rencontres (musées, bibliothèques), avec des objets patrimoniaux (livres anciens d'anatomie, représentations du corps en peinture) et des spécialistes de l'illustration dans les domaines scientifiques et/ou de la mode, des pratiques avec des artistes (danseur, metteur en scène, artiste spécialisée dans les performances), des professionnels de la culture (écrivain) et acquérir des connaissances dans des domaines artistiques, littéraires et scientifiques.

Visites et actions prévues :

- Rencontre avec une scénographe pour une conférence sur l'évolution de la silhouette dans la mode, le corps et le mannequinat, la muséographie, la transmission et la conservation des tissus et des costumes.
- Visite à la bibliothèque municipale de Dijon.
- Atelier création d'un livre objet abécédaire intitulé « ABCorpsaire ».
- Atelier performance (faire parler les textes des élèves).
- Restitution : création d'un livre-objet en tissu qui voile et dévoile des textes, des illustrations.

« **Sur les traces de Napoléon... oser poursuivre la Description d'Égypte sous l'angle de l'architecture et du panthéon des divinités égyptiennes** ».

Avec une classe de 6^e du collège Louis-Pasteur de Jussey.

> **27 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : professeur documentaliste, professeurs de lettres et d'histoire et géographie.

Objectifs : faire découvrir l'Égypte à une classe d'élèves de 6^e par le biais de l'exploitation du patrimoine écrit en Haute-Saône à la bibliothèque municipale Louis-Garret de Vesoul, ainsi que de l'intervention d'un architecte du patrimoine. Les élèves découvriront des documents originaux de l'époque empire, effectueront des relevés typographiques, découvriront des métiers liés aux arts, et créeront une pièce artistique qu'ils exposeront à la bibliothèque de Vesoul et/ou à la médiathèque de Jussey, en partenariat avec un collectif artistique graphique.

Visites et actions prévues :

- Réalisation de relevés topographiques dans les ruines de l'abbaye de Montigny-lès-Cherlieu.
- Description de cartes égyptiennes.
- Création d'un dieu d'inspiration égyptienne, réalisation d'une planche finalisée, sérigraphies.
- Découverte de documents originaux, dont les œuvres orientalistes du musée Georges-Garret.
- Présentation du métier d'architecte du patrimoine et des métiers artistiques et patrimoniaux.

« **L'Antiquité s'affiche !** ». Avec deux classes de 6^e (dont SEGPA) du collège Jacques-Brel de Vesoul.

> 36 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, la bibliothèque municipale, les amis de la bibliothèque et du musée, les anciens du lycée Gérôme, et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : professeur documentaliste et professeur de lettres modernes.

Objectifs : développer le PEAC des élèves au cours de rencontres (musées, bibliothèques), avec des objets patrimoniaux (livres anciens d'anatomie) et des spécialistes de l'illustration, des professionnels de la culture, et acquérir des connaissances dans les domaines artistiques, littéraires et scientifiques.

Visites et actions prévues :

- Découverte des œuvres et objets patrimoniaux : sortie pédagogique à la bibliothèque de Vesoul, au musée de l'affiche et dans une imprimerie.
- Rencontre avec des professionnels de la culture, notamment une éditrice.
- Découverte des langues de l'Antiquité (latin et grec ancien) et leurs liens avec le français.
- Réalisation d'une production artistique par le biais de la calligraphie et de la linogravure.

« **Voyage au cœur de l'espace-temps** » : **2 projets associés**

Avec deux classes de CM2 et 6^e de l'école et du collège Sainte-Marie de **Belfort**.

Avec une classe de 5^e du collège Albert-Jacquard de **Lure**.

> 82 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : projet pluridisciplinaire avec des professeurs documentalistes et de physique-chimie.

Objectifs : projet de liaison entre une classe de CM2, une classe de 6^e et une classe de 5^e et ainsi favoriser une passerelle entre l'enseignement du premier et du second degré et créer du sens dans les apprentissages.

Point de départ du projet : la découverte d'un vol authentique de cartes dans un livre ancien de la bibliothèque municipale de Montbéliard en 2011.

Ce projet propose une symbiose entre la littérature, les sciences, l'histoire, la géographie, l'EPS, les arts et le numérique.

Visites et actions prévues :

- Rencontre avec des artistes (danseuse et chorégraphe, plasticienne et restauratrice d'anciens) et des œuvres (présence des élèves à un spectacle de Viadanse).
- Découverte des structures culturelles, leurs activités, leurs métiers : bibliothèque municipale de Montbéliard, Pavillon des sciences, Centre chorégraphique national.
- Découverte du patrimoine écrit et graphique conservé dans un établissement documentaire, le décrire et l'interpréter ; créer des cartes.
- Pratique d'une démarche d'investigation : jouer le rôle d'enquêteur.
- Pratique de la danse contemporaine et découverte d'un univers artistique.
- Réalisation un projet collectif avec une restitution/production.

« **Littérature vivante** ». Avec quatre classes de 1^{ère} (générales, ST2S et STMG) et deux classes de 2^{de} (générales) du lycée Xavier-Marmier de **Pontarlier**.

> 205 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : professeur documentaliste, professeurs de lettres et d'espagnol.

Objectifs : une approche vivante de la littérature française et étrangère à travers la découverte de métiers littéraires et de professionnels. La participation aux prix littéraires permettra aux élèves de réfléchir à leurs propres lectures, et les ateliers d'écritures de s'essayer à cet art, notamment pour préparer les épreuves du baccalauréat.

Visites et actions prévues :

- Rencontre avec des auteurs, traducteurs, libraires, et des artistes.
- Ateliers d'écriture dans les heures de cours et traduction.
- Participation aux Petites Fugues.
- Pratique de la lecture à voix haute.
- Analyse et critiques d'œuvres picturales dans le cadre des visites culturelles, et d'œuvres littéraires.

2.3 RESSOURCES EMPRUNTABLES & INTERVENTIONS DE L'AGENCE

› Prêt d'expositions

L'agence tient **3 expositions à la disposition gratuite de tout partenaire intéressé** (établissements scolaires, bibliothèques, librairies, centres de loisirs, structures sociales et de santé, établissements pénitentiaires, etc.):

- **Comment un livre vient au monde ? (éditions Rue du Monde)**
- **La laïcité en questions (BnF)**
- **Le siècle de Gutenberg : voyage au temps des premiers imprimeurs (ALL)**

→ En 2022, prêt de l'exposition « Comment un livre vient au monde ? » au collège de Pouilly-en-Auxois (21) dans le cadre de Jeunes en librairie.

Par ailleurs, en 2022, une nouvelle exposition est disponible au prêt :

- Objectifs de développement durable

Une exposition initiée par la Fondation GoodPlanet avec le photographe Yann Arthus-Bertrand en association avec le réseau Canopé. Composée d'un ensemble de 17 posters photographiques, elle contribue à nourrir les problématiques autour des objectifs de développement durable (ODD) tels que définis par l'UNESCO.

› « Patmobiles » : les malles pédagogiques du patrimoine écrit

Durant ces deux dernières années, l'agence a lancé la constitution de 2 jeux d'une malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit, afin de **faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX^e siècle**, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

Publics visés : tous publics depuis l'école élémentaire. À compter de 2024, les malles seront proposées au prêt à tout type de structure demandeuse, accompagnées de supports pédagogiques.

3 - POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES CULTURE-JUSTICE & CULTURE-SANTÉ

En accord avec ses partenaires publics, l'agence a débuté une réflexion sur la possibilité de s'engager dans les politiques interministérielles portées par le ministère de la Culture avec ses homologues en charge de la Justice et de la Santé. Un premier tour d'horizon, réalisé en rencontrant les personnes référentes au sein des différentes institutions impliquées, a permis de dégager les premières orientations.

3.1 LECTURE-JUSTICE

L'accès au livre et la lecture pour les personnes sous main de justice est identifié comme un enjeu important dans la mission de développement des publics portée par l'agence. Afin d'accompagner, relayer, développer cet accès au livre et à la lecture, **un état des lieux plus complet a semblé nécessaire, notamment des conventions et partenariats existant entre les bibliothèques carcérales et les bibliothèques publiques.**

En 2022, l'agence a recueilli les éléments nécessaires à un état des lieux : entretiens avec **9 bibliothèques publiques partenaires et non partenaires**, visites et entretiens au sein des bibliothèques de **10 établissements pénitentiaires** de la région.



Par ailleurs, dans la continuité des contacts pris dans le cadre des Petites Fugues 2021, **une rencontre d'auteur a été organisée, le 14 juin, au centre de détention de Joux-la-Ville**. Les personnes détenues qui participent à un projet d'atelier d'écriture avec une enseignante ont reçu **Denis Lachaud** dans ce cadre.

3.2 LECTURE-SANTÉ

L'agence se positionne pour informer et sensibiliser les acteurs du livre et de la lecture dans le cadre de l'appel à projet culture-santé, relayer et valoriser auprès des acteurs de la santé, du livre et de la lecture le vade-mecum réalisé par la Fill et dédié à la construction d'une offre de lecture en établissements de santé et médico-sociaux.

En 2022, un temps d'information et d'échanges a été mis en place à destination des acteurs de la santé, du médico-social et du livre et de la lecture - Cf. supra II.2.2

4 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

› Les bourses de résidence du Conseil régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'attribution de bourses de résidence à des auteurs implantés hors région qui en font la demande. Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences, en assurant les éléments suivants :

- détermination des dates de résidence, qu'elle soit continue ou fractionnée ;
- recherche d'un logement ;
- sensibilisation des partenaires impliqués à la répartition du temps : 30% maximum consacrés aux rencontres et interventions (temps de trajet, de préparation et de participation effective compris) ;
- mise en contact des partenaires avec l'auteur ;
- codétermination des éventuelles thématiques ainsi que des types d'interventions envisagées pour l'auteur ;
- conventionnement entre les partenaires ;
- participation à la communication auprès des acteurs du livre voisins, et notamment les bibliothèques et librairies ;
- suivi et valorisation de la résidence.

→ En 2022, l'auteur **Christophe Etemedzadeh** a bénéficié d'une bourse.

L'agence a installé la résidence à Dole, en partenariat avec la médiathèque, structure accueillante : **résidence fractionnée de 3 mois, de juin 2022 à mai 2023.**

Outre la sensibilisation des habitants de Dole à l'œuvre littéraire de l'auteur, cette résidence a pour objectif la mise en place d'animations et d'actions de médiation qui s'inscrivent dans l'esprit des objectifs de la résidence.



› Communication dédiée

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre ou avec eux, l'agence a en outre mis en place une page Facebook dédiée.

Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence, plusieurs d'entre eux pouvant alimenter simultanément la page.

IV

STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES



1 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES

1.1 COMMUNICATION ASSOCIATIVE

La légitimité de l'agence repose, entre autres mais notamment, sur sa capacité de représentation, et ainsi la fidélisation et le développement de sa communauté d'adhérents.

Dans cette perspective, l'agence reste attentive à ses outils de communication associative :

- **Rapport annuel à l'assemblée générale**
- **Carte de vœux**
- **Plaquette de présentation de l'agence** : projet inabouti durant le premier triennal de l'agence, il sera remis à l'ordre du jour et publié en 2024, sous réserve du budget nécessaire.

1.2 BASES DE DONNÉES & DOCUMENTATION

› Bases de données

Vaste chantier quasiment achevé courant 2021, la fusion, l'harmonisation et le toilettage des bases de données des anciennes structures est toutefois un ouvrage à remettre sans cesse sur le métier à travers des mises à jour et enrichissements perpétuels qu'il nécessite.

En 2022, l'agence s'est rapprochée de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur pour une présentation de la BDD progressivement mise en place par son homologue.

› Documentation

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

- **Le centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 3 fonds : un bel échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel ; un petit fonds de littérature contemporaine issu des acquisitions relatives aux Petites Fugues (depuis 2018) et à L'Échappée littéraire.
- **Le centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

L'agence souscrit par ailleurs quelques abonnements, numériques ou papier, à des titres de presse régionaux ou spécialisés ou en est destinataire à titre gratuit (*Livres Hebdo*, *Le Matricule des Anges*, *L'Est Républicain*, revues de structures homologues en région, *Chroniques de la BnF*, *Revue de l'ENSSIB*, etc.), également tenus à la disposition de ses adhérents.

2 - COMMUNICATION NUMÉRIQUE

2.1 SITE INTERNET AGENCE : WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

Le site Internet de l'agence a été lancé au printemps 2020.

Il a vocation à être un **centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence et constitue un outil d'information** dédié à la fois :

- aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision ;
- aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités ;
- au grand public : information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.

Le site Internet est pensé comme un outil en constant développement.



En 2022 :

- Mise en ligne de la suite des **annuaires des professionnels du livre en région** : bibliothèques et archives, ainsi que manifestations littéraires.
- Création d'une **page dédiée à L'Espresso des éditeurs**.

Également **pensé comme un portail**, le site de l'agence propose, sur sa page d'accueil, des accès directs et permanents vers les opérations spécifiquement portées par l'agence. À noter en particulier :

- une page dédiée pour Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté ;
- une page dédiée pour Jeunes en librairie ;
- une page dédiée pour Mon libraire, mon univers ;
- un renvoi vers www.lespetitesfugues.fr : le site Internet à part entière dédié au festival Les Petites Fugues.

→ En 2022, le site a comptabilisé 53 000 visites.

Les rubriques les plus consultées sont :

- le Catalogue régional de formation
- la rubrique « Actualités & formations »
- la rubrique « Agenda »

2.2 LETTRE D'INFORMATION & RÉSEAUX SOCIAUX

› La lettre d'information électronique

La lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à 5 000 destinataires, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture.

Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région. Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

→ Le taux d'ouverture moyen des 22 lettres d'information envoyées en 2022 est de 32 % (moyenne nationale du taux d'ouverture d'une newsletter : 22 %).

› Réseaux sociaux

L'agence dispose de 3 pages ou comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

- 1 page Facebook : www.facebook.com/LivreLectureBFC

L'agence y relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation, mais également lecteurs ou simples curieux).

La page Facebook est également l'outil de valorisation et promotion des trois opérations majeures portées par l'agence : Les Petites Fugues, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Jeunes en librairie.

→ 2 000 abonnés en 2022 (contre 1684 en 2021)

- 1 compte Twitter : https://twitter.com/ALL_BFC

Permettant aux internautes de suivre l'agence ainsi que l'actualité du livre et de la lecture à l'échelle régionale et nationale, cet outil présente un caractère avant tout professionnel, d'information et de relais. L'interaction se fait principalement avec d'autres institutions culturelles.

→ 935 abonnés en 2022 (contre 859 en 2021)

- 1 compte Instagram : www.instagram.com/livrelecture_bfc

Dédié au patrimoine, ce compte propose de faire découvrir les richesses patrimoniales de la région. Il valorise les documents numérisés de divers supports, mais aussi les actions menées par l'agence pour la conservation et la valorisation du patrimoine écrit.

→ 744 abonnés en 2022 (contre 621 en 2021)

2.3 VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE

› Livre en vues

Livre en vues, ce sont des reportages vidéo dédiés à la découverte des acteurs du livre de la région et réalisés avec Les Archimèdes, agence de communication dijonnaise.



En 2022, afin de valoriser la première année du dispositif **Jeunes en librairie en Bourgogne-Franche-Comté**, l'agence a réalisé un reportage vidéo.

Diffusée sur la page Facebook et le site Internet de l'agence, cette vidéo comptabilise **plus de 800 vues**.

› Entretiens avec les professionnels au sujet de la loi Lang

Dans le prolongement des 40 ans de la loi Lang sur le prix unique du livre (2021), campagne nationale initiée en 2021 par le Syndicat de la librairie française (SLF) et l'ALCA – Agence Livre, Cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, **6 libraires et 5 éditeurs de la région ont donné leur point de vue sur cette loi** : son fonctionnement, ses enjeux, ses axes d'amélioration.

Ces entretiens ont été diffusés durant le premier semestre 2022, via la lettre d'information de l'agence, sur son site Internet et les réseaux sociaux.

PAGES 39 > 41



BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2022

CHARGES : 1 379 415,30 €

			BP 2022	BP 2022 - AG	Écart
Interface institutions & professionnels	213 597,33 €	Aide à la décision et à l'ingénierie	56 205,19 €	54 489,88 €	1 715,31 €
		Coopération documentaire	157 392,14 €	131 246,26 €	26 145,88 €
Développement de la filière	317 573,82 €	Accompagnement & Conseils aux professionnels	64 844,77 €	66 273,22 €	-1 428,45 €
		Formation	78 482,75 €	78 972,16 €	-489,41 €
		Opérations & Outils de soutien	174 246,30 €	160 133,89 €	14 112,41 €
Dynamique des territoires & Développement des publics	490 331,97 €	Les Petites Fugues	328 013,15 €	313 691,23 €	14 321,92 €
		Partenariats pour l'EAC	140 926,23 €	149 366,25 €	-8 440,02 €
		Lecture-Justice	14 922,05 €	14 740,08 €	181,97 €
		Résidences d'auteurs	6 470,54 €	6 322,41 €	148,13 €
Stratégies de communication & Ressources	97 729,31 €	Communication institutionnelle & Ressources professionnelles	45 877,97 €	42 775,37 €	3 102,60 €
		Communication numérique	51 851,35 €	47 461,71 €	4 389,64 €
Fonctionnement & Moyens d'exploitation	260 182,86 €	Locaux	60 641,20 €	59 309,10 €	1 332,10 €
		Administratif	25 496,02 €	23 509,98 €	1 986,04 €
		Équipements	34 604,99 €	32 610,48 €	1 994,51 €
		Déplacements & frais divers	30 112,27 €	23 863,53 €	6 248,74 €
		Charges diverses	45 717,04 €	24 500,00 €	21 217,04 €
		Masse salariale liée au fonctionnement	63 611,34 €	59 099,42 €	4 511,92 €
			1 379 415,30 €	1 288 364,97 €	91 050,33 €

RECETTES: 1 334 458,16 €

En couleur: montants non conventionnés

En noir: fonds dédiés

		BP 2022	BP 2022 - AG	Écart
Subventions	1 275 278,81 €	DRAC - Fonctionnement	460 000,00 €	0,00 €
		DRAC- Actions fléchées	205 463,66 €	3 792,94 €
		BnF (complément signalement)	10 000,00 €	10 000,00 €
		CRBFC - Fonctionnement	505 200,00 €	0,00 €
		CRBFC - Actions fléchées	22 665,19 €	-279,25 €
		Les Petites Fugues (CNL, Sofia, collectivités)	71 949,96 €	5 449,96 €
Participations & Adhésions	30 218,81 €	Participations	16 179,81 €	-1 075,00 €
		Adhésions	14 000,00 €	1 114,00 €
Transfert de charges	26 431,71 €	Remboursement formations	0,00 €	700,00 €
		Remboursement MAIF		
		Prévoyance	0,00 €	25 260,50 €
Produits divers	1 658,83 €	Intérêts financiers	1 000,00 €	430,95 €
		Produits exceptionnels et de gestion	0,00 €	227,88 €
Fonds dédiés	870,00 €	Sites Internet	870,00 €	0,00 €
		Signalétique salons éditeurs	0,00 €	0,00 €
		Soutien Vie littéraire	0,00 €	0,00 €
		Suite fusion	0,00 €	0,00 €
		Signalement	0,00 €	0,00 €
		Formations	0,00 €	0,00 €
		Les Petites Fugues	0,00 €	0,00 €
		1 334 458,16 €	1 288 364,97 €	45 621,98 €

RÉSULTAT: -44 957,14 €

PAGES 42 > 46



BILAN FINANCIER 2022

1 - LES PRODUITS S'ÉLÈVENT À 1 333 589 €

CATÉGORIES DE PRODUITS	2022	2021
Subventions (A)	1 274 299 €	1 088 313 €
- DRAC BFC	665 464 €	491 120 €
- CR BFC	526 885 €	536 693 €
- Sofia	26 450 €	15 000 €
- CNL	35 000 €	35 000 €
- Conseils départementaux	10 500 €	10 500 €
- BnF (signalement)	10 000 €	0 €
RECETTES PROPRES (B)	30 219 €	16 215 €
- Adhésions	15 114 €	14 835 €
- Participations (formations et autres produits annexes)	15 105 €	1 380 €
TRANSFERT DE CHARGES (C)	26 432 €	10 231 €
Produits divers gestion courante	228 €	323 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 331 177 €	1 115 082 €
PRODUITS FINANCIERS	1 431 €	644 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	980 €	7 098 €
REPRISES / ENGAGEMENTS À RÉALISER	0 €	44 195 €
TOTAL	1 333 589 €	1 167 020 €

→ Une augmentation des recettes s'élevant à 166 570 € entre 2021 et 2022 (+ 14 %).

(A) Subventions : hausse de 186 000 €

	2022	2021	COMMENTAIRES
DRAC BFC Fonctionnement	460 000 €	470 000 €	10 000 € provisionnés en 2020 pour 2021 (40 ans loi Lang).
DRAC BFC AAP DRAC / DRAÉAC	4 140 €	3 620 €	Variable selon les projets annuels.
DRAC Signalement	100 704 €	17 500 €	Sub. perçue 2021 (tranche 1) = 95 000 €, dont provision proratisée pour 2022 = 77 500 €, dont consommation 2022 = 70 593 €. Solde de 6 907 € provisionnés pour 2023. Sub. perçue 2022 (tranche 2) = 60 000 €, dont consommation 2022 = 30 110 € Solde de 29 890 € provisionnés pour 2023.
DRAC BFC Jeunes en Librairie	100 620 €	0 €	Dont 90 000 € consommés à 100 % pour JEL 2021-2022, et 10 620 € pour JEL 2022-2023 consommés à 100 %.
CR BFC Fonctionnement	505 200 €	515 200 €	10 000 € provisionnés en 2020 pour 2021 (40 ans loi Lang).
CR BFC Échappée littéraire	19 935 €	16 827 €	Augmentation de + 3 000 €, équivalant à l'augmentation du montant des dépenses engagées.
CR BFC Aide emploi associatif	1 750 €	4 666 €	Apurement de l'aide accordée (sur 18 mois, de 11/20 à 05/22).
Départements Les Petites Fugues	10 500 €	10 500 €	Stabilité des subventions perçues des départements 25, 39, 70.
Sofia Les Petites Fugues	26 450 €	15 000 €	Grand prix action littéraire 2022 = 5 000 €. Sub. perçue 2022 = 20 000 € Sub. Territoires du livre (Sofia/Fill) = 1 450 €.
CNL Les Petites Fugues	35 000 €	35 000 €	Stabilité de la subvention CNL.
BnF Signalement	10 000 €	0 €	Complément à la subvention Signalement du ministère (transitant par la DRAC).
TOTAL	1 274 000 €	1 088 313 €	

(B) Recettes propres: hausse de 14 000 €

+ 280 € d'adhésions par rapport à 2021.

+ 13 800 € >> Participations des collectivités partenaires des opérations de signalement.

(C) Transfert de charges: augmentation de 16 200 €

- 25 260 € d'indemnités de prévoyance (contre 8 268 € en 2021)

- 700 € de remboursement formation salarié

- 470 € de remboursement assurance sinistre matériel.

2 - LES CHARGES S'ÉLÈVENT À 1 378 545 €

CATÉGORIE DE DÉPENSES	2022	2021
Autres achats et charges externes (A)	548 013 €	462 653 €
Impôts et taxes	39 010 €	30 777 €
Salaires et traitements (B)	495 685 €	440 607 €
Charges sociales (B)	211 224 €	192 516 €
Amortissements et provisions	15 136 €	6 363 €
Engagements à réaliser (C)	8 260 €	870 €
Autres charges (D)	59 710 €	59 555 €
Charges exceptionnelles (E)	1 506 €	181 €
TOTAL	1 378 545 €	1 193 522 €

→ Une hausse des charges s'élevant à 185 000 € entre 2021 et 2022 (+ 15 %).

(A) Autres achats et charges externes : augmentation de 85 400€

1. FRAIS LIÉS AUX ACTIONS

	COÛTS 2022	COÛTS 2021	COMMENTAIRES
Les Petites Fugues	190 000 €	220 000 €	2021 : 20 ^e anniversaire du festival.
Patrimoines écrits en BFC	44 000 €	36 000 €	Augmentation des coûts de diffusion notamment (papier, impressions, frais postaux).
Échappée littéraire	16 200 €	13 000 €	Déroulé sur année scolaire, non civile, d'où variation chaque année pour la comptabilité de l'agence.
Mon libraire, mon univers	9 700 €	4 300 €	Reprise des animations en librairie en 2022, après sortie de crise sanitaire.
Salons divers	28 000 €	23 000 €	7 salons en 2022, contre 5 en 2021 (2 annulations cause Covid).
Jeunes en Librairie	92 000 €	3 800 €	2021/2022 : première année de déploiement de JEL, avec remboursement des bons d'achat aux librairies en totalité en 2022.
Signalement	37 300 €	5 200 €	Arrivée des catalogueuses fin 2021, présence toute l'année 2022.
Total	417 200 €	305 300 €	Augmentation générale de l'activité, corrélée à la forte inflation 2022.
Quote-part du total « autres achats et charges externes »	76 %	66 %	

2. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

- Baisse 2022 des frais relatifs aux équipements informatiques, et reclassement de quelques postes de fonctionnement, intégrés à l'activité,
- mais augmentation significative des frais de déplacement, correspondant notamment à la prise en charge des « indemnités grands déplacements » des 2 catalogueuses itinérantes (signalement) sur toute l'année 2022.

(B) Masse salariale chargée : hausse de 74 000 €

707 000 € en 2022 contre 633 000 € en 2021.

La variation de ce poste s'explique ainsi :

+ 25 600 € : variations entre 2021 et 2022 de provisions de congés payés et RTT chargées.

+ 80 000 € (6 300 € en 2021) : 2 catalogueuses itinérantes (signalement) en CDD à plein temps en 2022 (embauches 11/21).

Par ailleurs : application au 1^{er} janvier 2022 de l'avenant 182 de l'accord de branche ÉCLAT incluant une revalorisation du point d'indice, suivie d'une nouvelle revalorisation du point à compter du 1^{er} mai 2022 (avenant 196) pour pallier l'inflation.

Les indemnités prévoyance perçues en 2022 (27 900 €) viennent en atténuation des charges de personnel.

MOUVEMENTS 2022	MOUVEMENTS 2021
	Mars : Départ (rupture conventionnelle) d'un chargé de mission.
Depuis novembre 2022 : Passage au statut d'invalidité pour A. Zunino, absence non remplacée en 2022	Depuis fin mai 2021 : Arrêt maladie pour A. Zunino, absence non remplacée en 2021.
	Avril : Départ de l'administratrice.
	Juin : Départ à la retraite de la secrétaire. Recrutement d'une chargée de mission.
	Juillet : Recrutement d'une administratrice.
Deux catalogueuses à temps plein durant toute l'année.	Novembre : Recrutement de deux catalogueuses (AAP Patrimoine écrit du ministère de la Culture).

(C) Engagements à réaliser : augmentation de 7 390 €

Cette variation correspond à une dotation des fonds dédiés 2022 pour les projets reportés de 2022 à 2023 (JE PEBFC reportée à 01/2023 + Formation Nevers reportée en 02/2023 + Patmobiles).

(D) Autres charges

Stabilité par rapport à 2021.

(E) Charges exceptionnelles : hausse de 9 900 €

Hausse liée à l'ajustement de la provision pour indemnités de fin de carrière.

PAGES 47 > 67



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2022

**ASSOCIATION AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE FRANCHE-
COMTE**

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET : 834 642 431 00045

Exercice 2022

(01/01/2022 – 31/12/2022)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Établissement de Saône

2 rue de la Croix de Mission 25660 SAÔNE
03 81 25 56 37 - audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

CS 90232 70004 VESOUL CEDEX
03 84 97 50 00 - audit@agiliance.fr

Établissement de Roche-lez-Beaupré

9 rue de Faltans 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
03 81 60 52 72 - audit@agiliance.fr

ASSOCIATION AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET : 834 642 431 00045

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saône, le 27 Avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

SAS AGILIANCE AUDIT,

Représentée par :

Alexine GOUX,

Mandataire social



Agiliance Audit

2 rue de la Croix de Mission

25660 SAÔNE

Mail : audit@agiliance.fr

SIREN 818 047 987

T.V.A. FR 32 818 047 987

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 245.50	2 245.50				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	58 627.74	52 061.06	6 566.68	10 188.99	3 622.31	35.55	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	2 057.35		2 057.35	2 057.35			
Total I	62 930.59	54 306.56	8 624.03	12 246.34	3 622.31	29.58	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 440.00		2 440.00	1 443.80	996.20	69.00
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	225 016.59		225 016.59	224 723.73	292.86	0.13
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	807 380.49		807 380.49	771 367.33	36 013.16	4.67	
Charges constatées d'avance (2)	7 240.88		7 240.88	7 804.87	563.99	7.23	
Total II	1 042 077.96		1 042 077.96	1 005 339.73	36 738.23	3.65	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 105 008.55	54 306.56	1 050 701.99	1 017 586.07	33 115.92	3.25	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF



PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	199 814.32	199 814.32				
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	11 527.11	11 527.11					
Autres							
Report à nouveau	169 700.15	196 201.80	26 501.65	13.51			
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	44 957.14	26 501.65	18 455.49	69.64			
Situation nette (sous total)	336 084.44	381 041.58	44 957.14	11.80			
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	936.79	1 916.79	980.00	51.13			
Provisions réglementées							
Total I	337 021.23	382 958.37	45 937.14	12.00			
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	9 130.00	870.00	8 260.00	949.43		
Total II	9 130.00	870.00	8 260.00	949.43			
PROVISIONS	Provisions pour risques	119 349.00	119 349.00				
	Provisions pour charges	183 071.85	173 192.00	9 879.85	5.70		
	Total III	302 420.85	292 541.00	9 879.85	3.38		
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	30 616.71	30 296.03	320.68	1.06		
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	118 508.86	99 040.67	19 468.19	19.66		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes							
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance	253 004.34	211 880.00	41 124.34	19.41			
Total IV	402 129.91	341 216.70	60 913.21	17.85			
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 050 701.99	1 017 586.07	33 115.92	3.25			

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

129 336.70

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	30 218.81		16 215.13		14 003.68	86.36
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 274 298.81		1 088 313.43		185 985.38	17.09
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 431.71		10 230.92		16 200.79	158.35
Utilisations des fonds dédiés			44 195.00		44 195.00	100.00
Autres produits	227.88		323.18		95.30	29.49
Total I	1 331 177.21		1 159 277.66		171 899.55	14.83
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	548 013.35		462 653.02		85 360.33	18.45
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	39 010.07		30 776.97		8 233.10	26.75
Salaires et traitements	495 685.33		440 607.37		55 077.96	12.50
Charges sociales	211 224.15		192 516.45		18 707.70	9.72
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 256.59		6 362.59		1 106.00	17.38
Dotations aux provisions	9 879.85				9 879.85	
Reports en fonds dédiés	8 260.00		870.00		7 390.00	849.43
Autres charges	59 710.16		59 554.66		155.50	0.26
Total II	1 377 039.50		1 193 341.06		183 698.44	15.39
I - Résultat d'exploitation (I-II)	45 862.29		34 063.40		11 798.89	34.64

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT



AGILIANCE
COMPTABILITÉ CONSEIL SAÛNE

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 430.95		644.41		786.54	122.06
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	1 430.95		644.41		786.54	122.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 430.95		644.41		786.54	122.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	44 431.34		33 418.99		11 012.35	32.95
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion				5 881.00	5 881.00	100.00
Sur opérations en capital	980.00		1 217.37		237.37	19.50
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	980.00		7 098.37		6 118.37	86.19
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 505.80		181.03		1 324.77	731.80
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	1 505.80		181.03		1 324.77	731.80
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	525.80		6 917.34		7 443.14	107.60
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	1 333 588.16		1 167 020.44		166 567.72	14.27
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 378 545.30		1 193 522.09		185 023.21	15.50
5. EXCEDENT OU DEFICIT	44 957.14		26 501.65		18 455.49	69.64

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



Objet de l'Association :

L'agence a pour objet de mettre en œuvre sur la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE une politique générale de soutien et de coopération interprofessionnelle en faveur du livre et développer l'accès à la lecture pour tous et sur tout le territoire.

Les actions de l'Agence embrassent tout le champ de la vie du livre, de l'écrivain au lecteur, du patrimoine à la création, de la lecture publique à l'économie du livre et ont pour objectifs de :

- Favoriser l'accès de tous au livre et à la lecture sur tout le territoire de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
- Favoriser sur ledit territoire le renforcement du maillage de l'offre et mettre en réseau les acteurs,
- Favoriser l'édition et la librairie indépendante en région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE,
- Contribuer à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine écrit et graphique,
- Soutenir la vie littéraire et la diversité de la création et de l'édition,
- Observer et analyser les évolutions technologiques du secteur et les nouveaux usages, et aider les professionnels aux nécessaires adaptations.

La réalisation de cet objet exclut toute recherche de bénéfices à partager entre les membres.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 050 701.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 331 177.21 Euros et dégageant un déficit de 44 957.14- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

RESSOURCES HUMAINES & FONCTIONNEMENT GENERAL

- Entrée en vigueur le 1er janvier 2022 de l'avenant 182, signé par les partenaires sociaux de la branche ÉCLAT le 1er octobre 2020, qui renforce la construction de la rémunération.
- Revalorisation du point à compter du 1er mai 2022, en conséquence de la forte inflation.
- Augmentations 2022 des coûts relatifs à de nombreux postes de dépenses de l'agence : énergie, carburant, papier et impression, etc.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



ACTIVITE

Poursuite d'une activité intense, dans le prolongement de l'année 2021 et après l'année 2020 marquée par des confinements successifs liés au contexte sanitaire, avec notamment :

- Tenue de l'ensemble des salons du livre auxquels l'agence accompagne les éditeurs en en région (financement et coordination de stands collectifs).
- Lancement d'un nouveau rendez-vous destiné à promouvoir les catalogues des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté auprès de tous médiateurs, et ainsi participer à leur surdiffusion : " L'Espresso des éditeurs ".
- Une activité exceptionnelle et donc un suivi particulièrement soutenus des librairies : 11 créations et reprises en 2022.
- Lancement fin 2021 des opérations de signalement des collections patrimoniales conservées en région (imprimés et manuscrits), grâce à des fonds du ministère de la Culture obtenus via l'appel à projet Patrimoine écrit du ministère. L'agence en assure le pilotage. En novembre 2021, elle avait recruté deux catalogueuses itinérantes en CDD, toutes deux dans les effectifs de l'agence et à temps plein durant toute l'année 2022.
- Poursuite de " Jeunes en librairie " : dispositif généralisé et financé dans le cadre du Plan de relance de l'État, dont la coordination en région a été confiée par la DRAC à l'agence.
- Avec le réseau de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), réalisation et publication d'un dossier documentaire portant sur " le livre, la lecture et l'écologie "

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 246		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 720		
Installations générales agencements aménagements divers	4 468		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 806		1 634
TOTAL	56 993		1 634
Prêts, autres immobilisations financières	2 057		
TOTAL	2 057		
TOTAL GENERAL	61 296		1 634

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 246	2 246
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 720	5 720
Installations générales agencements aménagements divers			4 468	4 468
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			48 440	48 440
TOTAL			58 628	58 628
Prêts, autres immobilisations financières			2 057	2 057
TOTAL			2 057	2 057
TOTAL GENERAL			62 931	62 931

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 246			2 246
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 720			5 720
Installations générales agencements aménagements divers	2 491	894		3 385
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 594	4 363		42 956
TOTAL	46 804	5 257		52 061
TOTAL GENERAL	49 050	5 257		54 307



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	894				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 363				
TOTAL	5 257				
TOTAL GENERAL	5 257				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	199 814				199 814
Réserves	11 527				11 527
Report à nouveau	196 202			26 502	169 700
Excédent ou déficit de l'exercice	26 502-	26 502		44 957	44 957-
Situation nette	381 042	2 652		71 459	336 084
Subventions d'investissement	1 917			980	937
TOTAL I	382 958	26 502		72 439	337 021

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	870	9 130				9 130	
Site internet agence	870	870				870	
JE Signalement		4 000				4 000	
Formation Nevers Animati		1 500				1 500	
Patmobile		2 760				2 760	
TOTAL	870	9 130				9 130	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	173 192	9 880			183 072
Autres provisions pour risques et charges	119 349				119 349
TOTAL	292 541	9 880			302 421
TOTAL GENERAL	292 541	9 880			302 421
Dont dotations et reprises d'exploitation		18 140			

La provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 183 072 euros.

Les autres provisions de 119 349 euros concernent une provision pour risque de reversement des aides et exonérations URSSAF liées à la pandémie.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 057	0	2 057
Autres créances clients	2 440	2 440	
Personnel et comptes rattachés	3 308	3 308	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 349	119 349	
Divers état et autres collectivités publiques	101 040	101 040	
Charges constatées d'avance	7 241	7 241	
TOTAL	235 436	233 379	2 057

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	30 617	30 617		
Personnel et comptes rattachés	49 124	49 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 255	50 255		
Autres impôts taxes et assimilés	19 130	19 130		
Produits constatés d'avance	253 004	253 004		
TOTAL	402 130	402 130		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	60
Autres créances	222 853
Total	222 913

Les autres créances concernent notamment :
Aides et exonérations URSSAF 119 349 €
Indemnités journalières prévoyance 2 464 €
Solde subvention de fonctionnement Région 101 040 €

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 884
Dettes fiscales et sociales	96 318
Total	107 202

Il s'agit des dettes liées à l'exploitation courantes de l'association.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		7 241
Total		7 241
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		253 004
Total		253 004

Région Echappée littéraire 23/23 12 000 €
 DRAC subvention Jeune en librairie 22/23 139 380 €
 DRAC subvention Jeune en librairie 23/24 50 000 €
 DRAC Subvention signalement 6 906€
 DRAC Subvention signalement 29 889 €
 DRAC Subvention Foire de Bruxelles 14 768 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention DRAC	665 464
Subvention Région	526 885
Subvention Département	10 500
Subvention BNF	10 000
Subvention Sofia	26 450
Subvention CNL	35 000
Total	1 274 299

Concernant les subventions DRAC :

- Convention pluriannuel d'objectifs : 464 140 €
- Subvention signalement T1 : 70 494 €
- Subvention signalement T2 : 30 111 €
- Subvention Jeune en librairie 21/22 : 90 000 €
- subvention Jeune en librairie 22/23 : 10 620 €

Concernant la Région :

- subvention fonctionnement : 505 200 €
- Subvention emploi : 1 750 €
- subvention Echappées littéraires : 19 935 €

Rémunération des dirigeants

La rémunération des trois plus haut cadres dirigeants : les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants ne sont pas mentionnées car indiquer cette rémunération reviendrait à révéler la rémunération d'une seule personne.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



Effectif moyen

	Personnel salaré
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	8
Employés	1
Total	15

Valorisation des contributions volontaires

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes
- Des contributions de biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état
- Des contribution de services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de service

Une contribution est une participation, sous quelque forme que se soit, à la réalisation d'une oeuvre commune.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel.

Notre entité a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature au motif que nous ne sommes pas en mesure de recenser et valoriser ces contributions volontaires en nature.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 136 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 136 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice pour un montant de 183 072 €.

Hypothèse de Calculs Retenues :

- Taux de présence : il s'agit de la probabilité pour le salarié d'être présent dans l'établissement à l'âge de la retraite (âge retenue 65 ans)
- Probabilité de survie : Elle est calculée en fonction d'une table de mortalité
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn over 2 % pour les non Cadres 1 % pour les Cadres
- Salaires : il a été tenu compte d'une augmentation de salaires de 0,5%
- Charges sociales : il est tenu compte d'un taux de charge de 45 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprise quote-part subvention	980	777
Total	980	
Charges exceptionnelles		
- Paritarisme 2021	442	672000
- Solde subvention CR investissement	584	672000
- facture non recouvrée	478	672000
Total	1 504	

Transferts de charges

Nature	Montant
Indemnité prévoyance	25 260
Remboursement formation	700
Remboursement sinistre	471
Total	26 431

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Tableau de variation des fonds propres	15
Tableau de variation des fonds dédiés	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	19
Rémunération des dirigeants	19
Ventilation de l'effectif moyen	20
Valorisation des contributions volontaires	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	21
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	21
Transferts de charges	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

PAGES 68 > 88



PROJET 2023

SOMMAIRE

p.70

I - INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS

p.71

1 - AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE

- 1.1** - Veille, observation et expertise : moyens et mise en œuvre
- 1.2** - Relais & Aide à l'ingénierie

p.73

2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

- 2.1** - Le pôle associé régional (PAR) à la Bibliothèque nationale de France
- 2.2** - Patrimoine d'intérêt local & Conservation partagée

p.75

II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

p.76

1 - ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

- 1.1** - Économie du livre
- 1.2** - Bibliothèques & Patrimoine écrit
- 1.3** - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture

p.76

2 - FORMATION

- 2.1** - Relais d'information sur les formations existantes
- 2.2** - Formations & Journées d'étude
- 2.3** - Comité de pilotage régional dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit

p.78

3 - OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

- 3.1** - Économie du livre
- 3.2** - Patrimoine écrit
- 3.3** - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture

p.80

III - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

p.81

1 - LES PETITES FUGUES

p.81

2 - PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE & LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

- 2.1** - Jeunes en librairie
- 2.2** - Appels à projets
- 2.3** - Programme « Territoires du livre »
- 2.4** - Ressources empruntables & Interventions de l'agence

p.84

3 - POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES CULTURE-JUSTICE & CULTURE-SANTÉ

- 3.1** - Lecture-Justice
- 3.2** - Lecture-Santé

p.84

4 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

p.86

IV - STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES

p.87

1 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES

- 1.1** - Communication associative
- 1.2** - Bases de données & Documentation

p.87

2 - COMMUNICATION NUMÉRIQUE

- 2.1** - Site Internet agence : www.livre-bourgognefranchecomte.fr
- 2.2** - Lettre d'information & Réseaux sociaux
- 2.3** - Valorisation interprofessionnelle



I INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS

Outil de mise en œuvre des politiques publiques en faveur du livre et de la lecture, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté se veut lieu de réflexion, de dialogue et d'expertise partagés entre les professions du livre et les partenaires publics qui l'accompagnent, dans les 8 départements de la région. À ce titre, et à l'échelle interprofessionnelle, elle contribue au renforcement des partenariats institutionnels régionaux et nationaux.

1 – AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE

1.1 VEILLE, OBSERVATION ET EXPERTISE: MOYENS ET MISE EN ŒUVRE

À travers le recensement des acteurs du livre, le suivi des situations individuelles, une observation de terrain, l'exploitation de données recueillies ou d'études nationales, et des travaux d'analyse réguliers, l'agence peut produire avis, chiffres-clés, diagnostics et autres indicateurs d'aide à la décision publique.

Sur commande, elle est par ailleurs en capacité de mener ou déléguer des études spécifiques. Cette veille permanente se fonde et s'exerce de diverses façons.

› Visites de terrain & Concertation interprofessionnelle

L'équipe de l'agence rencontre les acteurs du livre en région à de multiples occasions : déplacement sur site, rendez-vous à l'agence, salons, commissions sectorielles, formations et journées d'étude, réunions statutaires, etc.

Une proximité qui lui permet de nourrir et renouveler son observation.

Au-delà, l'agence crée ainsi les conditions d'une mise en relation d'acteurs de niveaux, statuts, réseaux, ou encore territoires différents autour d'un projet ou d'un objectif commun, dépassant toute logique corporatiste.

› Appartenance à la Fédération interrégionale du livre et de la lecture – Fill

De statut associatif, la Fill rassemble au sein d'un réseau national qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation :

- des structures régionales pour le livre,
- des collectivités territoriales,
- des institutions nationales et des associations.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l'État, la Fill est un espace d'observation, de débat, d'analyse, de proposition et d'action et offre des outils pertinents pour l'élaboration de politiques culturelles innovantes.

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est membre de la Fill. À ce titre, elle participe régulièrement et activement aux groupes de travail thématiques : commissions Économie du livre, Patrimoine & Lecture publique, Vie littéraire, Information & Communication.

C'est, entre autres mais notamment, grâce à son appartenance à la Fill que l'agence consolide son rôle d'interface entre les institutions et les professionnels.



Projets 2023 coordonnés par la Fill ou en partenariat étroit avec celle-ci :

- **Premières assises nationales de l'édition indépendante**, organisées par la Fédération des éditions indépendantes, les 2 & 3 février à Aix-en-Provence.
- **États généraux des festivals et salons du livre**, organisés par la Sofia, les 16 & 17 mars à Paris.
- **Foire du livre de Bruxelles** : édition spéciale en 2023 avec la mise à l'honneur des territoires et régions de France, du 30 mars au 2 avril.
- **Programme « Territoires du livre »** (cf. partie III. 2)
- **Chiffres-clés du livre.**

Ainsi, **la Fill et les structures régionales pour le livre continuent à unir leurs forces et leurs réseaux** pour diffuser de l'information régionale et nationale, partager des initiatives, des bonnes pratiques, rendre visibles les métiers du livre et mettre en relation des professionnels.

› Accompagnement à la prise de décision

- **Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté** : participation de l'agence au comité de lecture (3 comités annuels) du dispositif d'aide à l'édition indépendante et d'attribution des bourses d'auteurs (bourse de création et bourse de résidence) ; production de notes et avis pour le comité consultatif du dispositif d'aide à la librairie.
- **Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté** : sur demande, production de notes et avis.
- Autres collectivités ou institutions : sur demande, aide à la décision.

› État des lieux des manifestations littéraires

Confié au consultant Laurent Delabougliose (L'Art du commun), qui travaillera en lien étroit avec l'agence, cet état des lieux veut notamment permettre d'apprécier le rayonnement des manifestations littéraires en Bourgogne-Franche-Comté et leur contribution à l'attractivité d'une ville ou d'un territoire, dans un contexte de crise durable et ainsi de grande fragilisation pour nombre d'entre elles. Le diagnostic partagé de cet état des lieux permettra d'identifier d'éventuels besoins ou nouvelles contraintes, et de déterminer le rôle et la place de l'agence dans cet écosystème régional.

› Diagnostic filière en vue d'un contrat territorial

Sous l'impulsion de la DRAC et du Centre national du livre (CNL), et en lien avec la Région, une réflexion commune a été engagée en 2022 sur la signature éventuelle d'un Contrat triennal territorial (convention État – Centre national du livre (CNL) / Région) ou de filière, dispositif structurant de soutien à l'interprofession, à compter de 2024.

Dans cette perspective, un « diagnostic territorial sur la filière du livre en Bourgogne-Franche-Comté » sera mené par l'agence en 2023.

À l'instar de l'état des lieux des manifestations, ce diagnostic a été confié à Laurent Delabouglise, qui y travaillera main dans la main avec l'équipe de l'agence.

1.2 RELAIS & AIDE À L'INGÉNIERIE

› Relais des dispositifs publics et manifestations à rayonnement national

L'agence se fait le relais de l'ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux : dispositifs d'aide publics, appels à projets, appels à candidatures auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L'agence communique en outre sur les manifestations nationales, tout en invitant les professionnels de la région à s'y inscrire : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

› Aide à l'ingénierie de manifestations ou opérations portées par des partenaires publics

L'agence est l'interlocuteur privilégié de ses partenaires publics, ainsi que de quelques collectivités, pour la mise en œuvre de dispositifs particuliers impliquant des professionnels de la filière.

- **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional. L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

Sélection 2022/2023

Élise sur les chemins, Bérengère Cournut – Éditions Le Tripode

Les Confins, Elliott de Gastines – Éditions Flammarion

Soleil amer, Lilia Hassaine – Éditions Gallimard

La Poule et son cumin, Zineb Mekouar – Éditions JC Lattès

La Dame blanche, Quentin Zuttion – Éditions Le Lombard

Waco horror, Stéphane Soularue, Lisa Lugin,

Clément Xavier – Éditions Glénat

Les Étoiles s'éteignent à l'aube, Vincent Turhan – Éditions Sarbacane

Le Poids des héros, David Sala – Éditions Casterman

- **Résidence d'auteur croisée** entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat. L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ce dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidature dédié à l'auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat.

- **Le Marché des éditeurs, dans le cadre de la manifestation Clameur(s)** portée par la Ville de Dijon : samedi 3 juin. Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l'agence coordonne la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce marché annuel qui se tient dans le cadre des Rencontres littéraires Clameur(s).

- **Stand des éditeurs en région** dans le cadre de « **Livres dans la Boucle** », manifestation organisée par le Grand Besançon : du 15 au 17 septembre.

En partenariat avec le Grand Besançon, l'agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

- **Jeunes en librairie**, dispositif initié par la DRAC, coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale. **(Développé en III-2)**

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens, lycéens et apprentis de toutes filières, qui s'appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires. Il comprend de nombreux objectifs pédagogiques et culturels et se caractérise notamment par l'acquisition individuelle de livres par chaque élève lors de la visite d'une librairie. Pour beaucoup de jeunes, il s'agit de leur première visite, ou de leur première visite sans accompagnant familial. Déployé initialement dans les académies de Bordeaux et de Lille à la fin des années 2000, le programme est progressivement étendu. À compter de 2021, la crise sanitaire et économique a conduit le ministère de la Culture à proposer de le généraliser dans tous les territoires en tant qu'instrument de relance économique et culturelle.



En Bourgogne-Franche-Comté, la DRAC a missionné l'agence afin que celle-ci devienne opératrice du dispositif. En 2023, l'agence achèvera donc de coordonner Jeunes en librairie 2022-2023 et lancera Jeunes en librairie 2023-2024.

2 - COOPÉRATION

DOCUMENTAIRE

2.1 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL (PAR) À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Convention régionale quinquennale de PAR 2020-2024, aux côtés de la DRAC

Les orientations définies dans le cadre de ce quinquennal sont les suivantes :

- le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté ;
- la numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF ;
- la mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

› Le signalement des fonds patrimoniaux dans le CCFr

Le ministère de la Culture (Service du Livre et de la Lecture), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), souhaite achever le signalement des collections patrimoniales françaises (imprimés et manuscrits) dans le CCFr en soutenant les bibliothèques territoriales dans cette démarche jusqu'en 2025.

Dès 2020, l'agence s'est inscrite dans cet ambitieux projet et pilote désormais en région la mise en œuvre de ce plan de signalement aux côtés du ministère de la Culture, de la DRAC et de la BnF.

En accord avec la DRAC, l'agence a déterminé 2 priorités de signalement dans le CCFr :

- le signalement des manuscrits et de fonds d'archives de bibliothèque ;
- le signalement des imprimés antérieurs à 1811.



Pour poursuivre et mener à bien les opérations de signalement en région, l'agence répondra, comme elle l'a fait en 2022, à l'appel à projets national Patrimoine écrit 2023 du ministère de la Culture, pour une demande de financement à hauteur de 80% du coût global des projets.

Un nouveau recrutement sera lancé pour pallier les départs de Camille Vacelet et Axelle Hoffner, catalogueuses itinérantes recrutées dans le cadre de l'appel à projets 2021. Une session de formation au catalogage en XML-EAD et au logiciel TapIR sera organisée à destination des personnes nouvellement recrutées pour mener à bien le classement et la cotation des fonds, le cas échéant, et leur signalement dans le Catalogue Général des Manuscrits (CGM).

› Les opérations de numérisation

Le Pôle associé régional s'attache à traiter deux corpus bien définis :

- la presse ancienne locale,
- les publications des sociétés savantes.



En 2023, en concertation avec la Bibliothèque nationale de France, un nouveau titre de presse ancienne locale pourrait intégrer les chaînes de numérisation du futur marché. L'agence serait alors en charge de la coordination et de la préparation du marché en lien avec le ou les établissements documentaires retenus pour le projet.

2.2 PATRIMOINE D'INTÉRÊT LOCAL & CONSERVATION PARTAGÉE

› Bibliothèque bourguignonne

La Bibliothèque bourguignonne est un catalogue collectif en ligne regroupant 42 établissements documentaires de Bourgogne, signalant plus de 120 000 références bibliographiques et donnant accès à plus de 10 000 documents numérisés sur Gallica et la bibliothèque municipale de Dijon.

Dans la logique du plan de signalement des collections patrimoniales de Bourgogne-Franche-Comté, l'agence étudiera la possibilité de signaler l'ensemble des notices dans le Catalogue Collectif de France aux côtés de la bibliothèque municipale de Dijon, coproductrice de la Bibliothèque bourguignonne, et de la Bibliothèque nationale de France.

› Conservation partagée

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques.

Enjeux et objectifs de ces plans :

- enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble,
- enjeu pratique et matériel: libérer de l'espace,
- enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation,
- enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers.

Chacun de ces plans s'organisant aujourd'hui encore sur les anciens modèles, une réflexion sur leur harmonisation à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté avait été lancée par l'agence dès 2018, qui n'a pu aboutir à une mise en œuvre. Durant le triennal 2022-2024, il conviendra donc de mener à bien ce chantier.

Les collections pour la jeunesse

En 2023, les bibliothèques participantes pourront à nouveau proposer de nouvelles entrées de conservation (éditeurs, collections, auteurs/illustrateurs, genres et thèmes).

L'agence poursuivra en outre la coordination du transfert des dons entre bibliothèques des départements bourguignons,

en s'appuyant sur un calendrier annuel qui vise à simplifier le déroulement des opérations.

Par ailleurs, l'agence étudiera les possibilités d'harmonisation des plans des deux anciennes régions qui totalisent **plusieurs milliers de livres pour la jeunesse et 47 établissements participants.**

Un nouveau projet partagé de valorisation pourrait émerger afin de donner à voir les collections issues de ce plan et le travail collaboratif induit.

Les périodiques

Les plans des deux anciennes régions totalisent **près de 1 600 titres de périodiques conservés par 60 établissements documentaires.**

Avant de débiter les travaux d'harmonisation, il conviendra de réaliser un état des lieux des titres conservés dans les plans de conservation partagée des périodiques de Bourgogne et de Franche-Comté grâce aux données transmises par les 2 centres régionaux du Sudoc PS.

L'agence pourra ensuite réunir un comité de pilotage constitué de représentants de quelques bibliothèques et services d'archives impliqués dans le plan ainsi que les deux centres régionaux du Sudoc PS afin de déterminer :

- une nouvelle politique documentaire pour le PCPP de Bourgogne-Franche-Comté,
- les modalités de participation,
- le cadre conventionnel.



II

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Observatrice privilégiée forte d'une position intermédiaire, entre État et collectivités territoriales d'une part, et professionnels d'autre part, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un atout essentiel : une fine connaissance des professionnels et du territoire dans lequel elle œuvre, et ainsi un haut degré d'expertise. Cette dernière est renforcée par la veille permanente et partagée menée par l'équipe, qui lui permet de recueillir quotidiennement des données stratégiques, ainsi que par son implication dans des institutions ou réseaux nationaux.

Cette position unique et cette expertise transversale constituent un avantage décisif pour l'agence lorsqu'il s'agit de conseiller, orienter ou professionnaliser les acteurs du livre et de la lecture. Elle peut en effet proposer un accompagnement collectif ou individuel à des degrés divers, balayant tout à la fois les secteurs, les niveaux d'intervention, les dispositifs, la formation, les réseaux professionnels ou encore les outils. Une approche qui correspond bien à la réalité et aux mutations d'un secteur qui tend lui-même à se décloisonner.

1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

➤ **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir : création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :**

- accueil et suivi individuel ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

➤ **Accompagnement spécifique renforcé :** diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel ; mise en réseau, etc. :

- pour la conservation préventive, curative et la restauration des collections patrimoniales ;
- pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et leur diffusion ;
- dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales) ;
- diagnostic et conseils sur la sécurité des collections ;
- dans le cadre d'actions d'animation.

L'agence accompagne par ailleurs les bibliothèques sur des questions liées à l'état sanitaire, le classement, la désaffectation des ouvrages, la restauration, la sûreté et/ou le signalement des collections.

1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploie sa mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- orientation éditoriale, sociale et juridique des auteurs ;
- accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs ;
- aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.) ;
- soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité, notamment via la « Charte nationale des manifestations littéraires » conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), en lien avec les instances nationales concernées (la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, la Sofia, etc.).

2 – FORMATION

2.1 RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions. Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner ou orienter les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations, qu'elles soient initiales ou continues.

2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

L'agence met en œuvre un **programme de formations spécifiques par secteur d'activités**, dont certaines font l'objet d'un partenariat avec des organismes de formation spécialisés ou institutions référentes (École de la librairie, Société des Gens de Lettres, Centre national de formation et d'expertise pour les métiers de l'édition – Asford, Centre de formation aux carrières des bibliothèques – Bibliest, ABF, médiathèques départementales, cabinets de consultants experts du livre, etc.).

Elle organise par ailleurs des **journées d'information et d'étude interprofessionnelles** sur des sujets intéressants et nourrissants l'ensemble des professionnels du livre, mais aussi potentiellement les étudiants de la filière.

› Auteurs

- « **S'inscrire sur Pass Culture** », en partenariat avec la DRAÉAC, date et format à définir.
- **Rémunération et n° Siret**, animée par la SGDL, date et format à définir.

› Édition

- **Présentation des aides du CNL en faveur de l'édition**, webinaire animé par le CNL, 20 février.
- « **Optimiser ses relations avec son diffuseur** », animée par Mathias Échenay, consultant chez Axiales, 26 et 27 juin.
- « **Optimiser ses coûts de fabrication** », 2 jours, dates à définir.
- **Thématique à définir**, octobre ou novembre, sous réserve.

› Librairie

- « **Organiser et mettre en place un plan d'animations** », formation animée par L'École de la librairie, 30 janvier en visioconférence.
- « **Développer son rayon manga** », formation animée par L'École de la librairie, 13 mars, format hybride.

› Lecture publique

- « **Formations 2023 : lancement de saison!** » : présentation du catalogue de formations de Bibliest par Tiphaine Ragot, 12 janvier, en visioconférence.
- « **Le yoga du livre** » par Virginie Kremp, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse, 25 mars à Chalon-sur-Saône.
- « **Adolescents en bibliothèque : enjeux, stratégie, inclusion, innovation** » : organisée en partenariat avec l'ABF Franche-Comté, 16 mars, à Besançon.

› Patrimoine écrit

- Journée d'étude : « **Le signalement, tout un programme!** », 26 janvier, à Dijon.
- « **Catalogage de livres anciens : session 2** » : formation dispensée par Marie-Claude Pasquet, bibliothécaire indépendante, 25 mai, à Besançon.
- « **Concevoir et rédiger un plan d'urgence en bibliothèque** », formation animée par la BnF, date et format à définir.
- **2 ateliers « Provenances »**, en juin et novembre, dates et formats à définir.
- **Journée d'étude dans le cadre de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté** : « Fonds patrimoniaux & Médiation », thématique à préciser, 12 octobre, à Besançon.

› Interprofession (développement des publics)

- « **Préparer et animer une rencontre littéraire** » : en partenariat avec la médiathèque de Nevers, animée par Maya Michalon, 15 et 16 février, à Nevers.

À noter que les temps de formation dédiés aux partenaires du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues s'ajoutent à ce programme de formation spécifique.

2.3 COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En accord avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté : CNFPT, Bibliest, médiathèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF. Ce comité est un lieu d'échanges et de réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Une part des travaux menés par le comité de pilotage a abouti à **la mise en ligne d'un catalogue régional de formations commun sur le site web de l'agence, en 2021**. Ce nouvel outil est pensé pour répondre aux besoins exprimés par les bibliothécaires de la région, mais aussi pour faciliter l'accès à l'offre de formations.



Parmi les objectifs poursuivis par le comité de pilotage durant ce triennal :

- l'harmonisation des formations de base des bibliothèques départementales,
- l'élaboration d'une base de données de formateurs,
- **[Nouveauté 2023] l'organisation d'un rendez-vous de présentation en ligne des catalogues de formation par les partenaires volontaires (cf. supra).**

Par ailleurs, une réflexion sera engagée autour du **Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales** publié par le ministère de la Culture lors des deuxièmes rencontres nationales des métiers et de la formation en bibliothèque territoriale auxquelles l'agence a assisté en novembre 2022.

3 – OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

3.1.1 Édition

› Aide à la mobilité et la diffusion pour les éditeurs

L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région.

Ainsi, en 2023, elle organisera, coordonnera et financera la présence des éditeurs aux salons suivants :

→ **Foire du livre de Bruxelles**, du 30 mars au 2 avril.

De façon exceptionnelle, l'agence accompagnera 9 éditeurs à la Foire du livre de Bruxelles, **cette dernière mettant à l'honneur les régions et territoires de France pour son édition 2023.**

La présence de la Bourgogne-Franche-Comté est rendue possible grâce à une subvention exceptionnelle de la DRAC, ainsi qu'à la coordination assurée entre la Fill et la Foire du livre de Bruxelles.

→ **Salon L'Autre Livre de printemps** à Paris, du 14 au 16 avril.

→ **Forum du livre** à Saint-Louis, du 12 au 14 mai.

→ **Marché de la Poésie** à Paris, du 7 au 11 juin.

→ **Salon L'Autre livre** à Paris, novembre.

→ **Festival du livre de Colmar**, du 25 au 26 novembre.

→ **Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (SLPJ)**, du 29 novembre au 4 décembre.

NB : En 2023, l'agence accompagnera à nouveau les éditeurs jeunesse sur ce salon national, mais la participation 2024 n'est pas garantie et reste sous réserve des fonds disponibles.

› Catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté

Lancé en 2020 et publié et diffusé annuellement, le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté est un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse.

→ Catalogue 2022-2023

Ce quatrième numéro, présentant **une sélection de près de 150 titres proposés par plus de 40 maisons d'édition**, sera diffusé en avril 2023 **auprès de 1 500 partenaires** (bibliothèques, éditeurs, librairies régionales et nationales, presse, institutions). Il est également diffusé sur l'ensemble des salons que l'agence soutient tout au long de l'année.

→ Catalogue 2023-2024

Préparation en 2023 pour une diffusion début 2024.

› Soutien à la surdiffusion

- « **L'Espresso des éditeurs** » : des rendez-vous réguliers, brefs et en ligne, à l'attention des libraires, bibliothécaires, enseignants ou autres médiateurs, avec les éditeurs de la région, venant tout à tour présenter leur maison, leur ligne éditoriale et une ou plusieurs nouveautés.

Lancée en juin 2022 et attirant à chaque fois une vingtaine de participants, cette proposition se poursuivra en 2023.

Prochaines dates 2023 : les lundis 16 janvier (éditions Tautem, Sekoya et PVH), 27 février (L'Atelier des Noyers et La Clé à Molette), 3 avril (éditions Migrilude, Cête et Encrages & co), 15 mai et 19 juin.

- Rencontre entre éditeurs et apprentis libraires

En 2023, l'agence expérimente un nouveau format de rencontre, en partenariat avec la Confédération Interprofessionnelle du livre (CIL) en Grand Est.

En effet, le 7 mars, 3 éditeurs de la région se rendront à Mulhouse pour y rencontrer les 22 étudiants de la licence professionnelle de la librairie pour présenter leurs catalogues et échanger avec les futurs libraires. En sus, les visites de 2 librairies mulhousiennes sont programmées l'après-midi, en présence des gérants et des étudiants stagiaires.

› Premières assises de l'édition indépendante

Les 2 et 3 février 2023, à Aix-en-Provence (à la Cité du livre) et en collaboration avec l'Agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fill, **la FEDEI (Fédération des éditions indépendantes)** organise les premières assises nationales de l'édition indépendante. Rendez-vous important pour les professionnels de l'édition et l'ensemble de l'interprofession du livre, pensées comme un temps de partage et d'échange, alternant assemblée plénière et ateliers, ces premières assises seront aussi l'occasion de présenter une étude sur la situation économique de l'édition indépendante.

Dans ce cadre, l'agence soutient la présence de 5 professionnels de la région, en prenant en charge leur hébergement et leur transport.

3.1.2 Librairie

› Mon libraire, mon univers

À travers « Mon libraire, mon univers », l'agence souhaite rendre visible la vitalité du réseau des quelque 90 librairies et librairies-papeteries-presse indépendantes en Bourgogne-Franche-Comté, traduire la singularité de ces commerces, promouvoir, encourager et valoriser le développement d'animations de qualité sur le territoire régional.

Objectifs: reconduit pour 2023, ce dispositif partenarial vise à soutenir tout au long de l'année des propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme : rencontres d'auteurs, rencontres autour d'une thématique, d'un catalogue d'éditeur, lectures musicales, théâtrales, ateliers (d'écriture, d'illustration), conférences, débats, etc.

3.2 PATRIMOINE ÉCRIT

› Manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, qu'elle a initiée et qu'elle coordonne.

Thématique 2023 : « Voyage, voyages : explorer le monde et le ciel ». La manifestation se déroulera du 1^{er} septembre au 5 novembre.

L'agence mettra en œuvre une large communication sur l'événement et valorisera ainsi les établissements partenaires : un programme papier imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires, des affiches et jeux de cartes postales, des lettres d'information électroniques dédiées, une stratégie d'animation des réseaux sociaux avant, pendant et après la manifestation, un relais auprès de la presse, etc. Elle invitera également les participants volontaires à proposer des capsules vidéo.

Dans le cadre de ce programme, l'agence organisera par ailleurs **une conférence liée à la thématique**, le jeudi 23 février, et **une journée d'étude** liée aux enjeux de conservation et de valorisation du patrimoine écrit.

› Prêt de matériel

Dans sa démarche d'accompagnement à la conservation, à la diffusion et à la valorisation du patrimoine écrit, l'Agence Livre & Lecture prête du matériel de conservation et de valorisation :

- Des **aspirateurs** avec variateur de vitesse et filtration HEPA destinés aux ouvrages empoussiérés, avec risque minoré de moisissures.
- Deux modèles de **lutrins** en altuglas transparent.
- Des **thermohygromètres** - luxmètres avec interface USB

3.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

› Répertoire enrichi des auteurs en région Bourgogne-Franche-Comté

Un projet d'outil à l'attention de tout porteur de projets souhaitant faire intervenir un auteur « de proximité ».

Objectifs:

- soutenir les auteurs en favorisant résolument leur participation à la priorité nationale donnée à l'éducation artistique et culturelle ;
- favoriser l'interconnaissance entre les auteurs implantés en région et des porteurs de projet institutionnels, culturels ou encore issus de l'éducation, du secteur social ou pénitentiaire ;
- susciter ainsi un plus grand nombre de projets recourant aux auteurs ;
- animer le territoire.

Publication prévue courant 2024, sous réserve des fonds nécessaires.

› Soutiens partenariaux ponctuels pour la Vie littéraire et le développement des publics

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence pourra proposer son partenariat selon des modalités qui seront définies au cas par cas.

En 2023, une coproduction est d'ores et déjà prévue :

- **Partenariat avec le FRAC Franche-Comté**, qui fêtera 10 ans d'expositions et d'accueil d'auteur.ices à l'automne.



DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté s'adresse en premier lieu aux acteurs professionnels de la filière. Pour autant, elle a également vocation à se positionner au plus près des publics, ainsi que de l'ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté. Aux côtés de ses partenaires publics et en visant l'intérêt général, l'agence s'engage en effet à participer à la vie culturelle du territoire régional ainsi qu'à son équilibre social.

Dans cet esprit, elle s'attache plus particulièrement à mettre en œuvre ou coconstruire des opérations en faveur de territoires et publics spécifiques, et notamment : territoires dits « éloignés », tels que territoires ruraux ou quartiers prioritaires de la ville ; publics jeunes et/ou scolaires dans le cadre d'actions d'éducation artistique et culturelle, ou encore publics empêchés, socialement ou géographiquement.

1 – LES PETITES FUGUES – FESTIVAL LITTÉRAIRE ITINÉRANT EN BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ

Objectifs du festival :

- favoriser l'accès au livre, à la lecture et à la littérature pour tous ;
- participer au développement culturel de territoires et publics éloignés, géographiquement ou socialement ;
- participer à l'éducation artistique et culturelle des élèves de la région, à leur compréhension de la démarche de création, ainsi qu'à leur initiation à la pratique artistique qu'est l'écriture et au développement de leur créativité ;
- accompagner les acteurs du livre, de l'éducation et de la culture dans leur politique d'animation, et favoriser une meilleure connaissance de la littérature contemporaine chez ces professionnels ;
- faire découvrir la littérature contemporaine ;
- donner au livre, à la lecture et à l'écrit une dimension actuelle, vivante, en prise avec le monde d'aujourd'hui ;
- rassembler un public diversifié en nouant des partenariats avec tous types de structures, qu'elles soient culturelles ou non ;
- soutenir les auteurs, les éditeurs de création et les acteurs de la diffusion.

Chaque rencontre avec l'un des auteurs invités dans le cadre du festival est le fruit d'une préparation minutieuse, portée par une dynamique humaine forte. **Elle s'appuie en outre sur les ressources construites et mises à disposition par l'agence**, notamment une panoplie de **formations** proposées en amont, ainsi que de **riches dossiers pédagogiques et culturels** sur l'œuvre de chacun des auteurs invités, initiés en 2020.



Lauréates 2022 du Grand prix de l'Action littéraire de la Sofia, Les Petites Fugues accueilleront à leur tour en 2023, comme le veut la tradition, la remise des prix 2023.

La cérémonie de remise, assortie d'une table ronde avec Léonor de Recondo, marraine du prix 2023, se tiendra le 8 juin à Besançon, à l'occasion des journées de présentation des auteur.rices invité.es pour l'édition 2023 du festival.

La 22^e édition du festival se tiendra du 13 au 25 novembre 2023.

Durant quinze jours, une vingtaine d'auteurs seront invités à sillonner la région pour plus d'une centaine de rencontres avec des publics variés.

Le choix des auteurs, l'élaboration du programme, mais aussi l'organisation des formations préalables, la détermination des petites formes et la stratégie de communication, tout ceci débutera début 2023.

› Les Petites Fugues à Mayence

Initié en 2021 dans le cadre du jumelage entre la Bourgogne-Franche-Comté et le land de Rhénanie-Palatinat, un nouveau partenariat s'est tissé entre l'agence et la Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence.

Chaque année en effet, un auteur invité aux Petites Fugues, si possible issu de la région, se rendra à Mayence pour une à deux rencontres, en amont ou en aval des dates du festival. En 2022, c'est l'autrice **Geneviève Peigné** qui s'est rendue à Mayence dans le cadre de ce partenariat.

2 – PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE & LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

De façon générale et en fonction de ses moyens humains, l'agence se positionne comme le partenaire potentiel (aide à l'ingénierie et au montage de projets) de structures ou établissements scolaires souhaitant mener des actions d'éducation artistique et culturelle en matière de livre, de lecture et d'écriture.

2.1 JEUNES EN LIBRAIRIE

Né en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, à la faveur du Plan de relance qui le finance, Jeunes en librairie est un dispositif initié par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC), coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale.

Objectifs:

- favoriser l'accès au livre et développer le goût de la lecture;
- faire connaître le rôle indispensable de la ou du libraire dans la chaîne du livre et sur le territoire;
- inciter les jeunes à fréquenter la librairie pendant et après le projet, de manière autonome;
- sensibiliser les jeunes à l'interprofession du livre et à son économie.

Jeunes en librairie, c'est tout à la fois :

- **un dispositif d'éducation artistique et culturelle**, qui invite élèves et enseignant.e.s à découvrir l'écosystème du livre et la librairie indépendante ;
- **un projet associant une classe et un.e libraire** qui donne à voir et à comprendre son métier et son rôle indispensable sur le territoire ;
- **la découverte de la chaîne du livre** : ses acteurs, ses enjeux, culturels et économiques, son cadre juridique (loi Lang de 1981), la créativité et la diversité de la production éditoriale, le métier de libraire... ;
- **un parcours** qui conduit les élèves à rencontrer et échanger avec la ou le libraire, à effectuer une visite de la librairie et à choisir, de manière libre et éclairée, les livres avec lesquels elles ou ils repartiront à cette occasion ;
- **un bon d'achat** de 30 € remis à chaque élève lors de la visite dans la librairie partenaire, lui permettant de choisir, en autonomie, les ouvrages qui rejoindront sa bibliothèque personnelle.



En 2023, ce sont 3 350 élèves qui seront accueillis au sein des 65 librairies indépendantes partenaires, et utiliseront leur bon d'achat de 30 €.

L'agence en tant qu'opératrice adressera dès janvier 2023 les bons d'achat numériques accompagnés d'une convention à destination des 143 établissements scolaires participants et de leur librairie partenaire.

De février à juillet, l'agence vérifiera et traitera les factures qui lui seront adressées par les librairies partenaires.

Pour l'année scolaire **2023-2024**, si le dispositif est reconduit, l'agence en poursuivra la coordination générale.

2.2 APPELS À PROJETS DRAC / DRAÉAC

En partenariat avec l'équipe pédagogique des établissements demandeurs et/ou les professionnels du livre impliqués, l'agence propose un appui à l'ingénierie de projets et/ou répond à des appels à projets ou candidatures publiés par la DRAC et le Rectorat.

Chaque domaine d'intervention de l'agence (patrimoine écrit, vie littéraire, économie du livre) peut servir de socle à un projet, en fonction des attentes et objectifs des partenaires.

5 projets accompagnés pour l'année scolaire 2022-2023 :

- **« Patrimoines écrits : le corps »**. Avec une classe de 2^{de} PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de **Dole**.

> 24 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

- **« Sur les traces de Napoléon... oser poursuivre la Description d'Égypte sous l'angle de l'architecture et du panthéon des divinités égyptiennes »**. Avec une classe de 6^e du collège Louis-Pasteur de **Jussey**.

> 27 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

- **« L'Antiquité s'affiche! »**. Avec deux classes de 6^e (dont SEGPA) du collège Jacques-Brel de **Vesoul**.

> 36 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, la bibliothèque municipale, les amis de la bibliothèque et du musée, les anciens du lycée Gérôme, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

- **« Voyage au cœur de l'espace-temps »** : 2 projets associés Avec deux classes de CM2 et 6^e de l'école et du collège Sainte-Marie de **Belfort**.

Avec une classe de 5^e du collège Albert-Jacquard de **Lure**.

> 82 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

- « **Littérature vivante** ». Avec quatre classes de 1^{re} (générales, ST2S et STMG) et deux classes de 2^{de} (générales) du lycée Xavier-Marmier de **Pontarlier**.

> **205 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAÉAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

Hors appel à projets, l'agence soutiendra par ailleurs une rencontre d'auteur avec des collégiens :

- **Rencontres-lectures avec l'auteur Ronan Mancec au sein du collège Le Champ de la Porte à Cercy-la-Tour (58)**, le 30 mars 2023.

> **113 élèves bénéficiaires**

2.3 PROGRAMME « TERRITOIRES DU LIVRE »

Territoires du livre est un dispositif expérimental de déploiement de rencontres d'auteurs en région, initié et financé par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) et porté par la Fill depuis fin 2022.

Il permet aux structures régionales pour le livre (SRL) d'impulser ou de renforcer des projets de rencontres d'auteurs vers des publics et/ou territoires dits éloignés du livre et de la lecture.

Souhaitant répondre à l'impératif qui s'impose à toutes les structures ressources, ou fortement soutenues par les pouvoirs publics, de contribuer à faciliter l'accès à la culture et de lutter contre les marginalisations de toutes sortes, l'agence accompagnera, à travers ce dispositif, des rencontres d'auteurs auprès de publics dits « spécifiques », notamment mais pas uniquement, dans le cadre des projets relatifs à la politique interministérielle Culture-Justice (cf. ci-après).



En 2023, les rencontres programmées en établissements pénitentiaires dans le cadre des **Petites Fugues** seront financées grâce à **Territoires du livre**. Un atelier d'écriture à la maison d'arrêt de **Dijon**, mené par l'autrice **Coline Pierré**, en partenariat avec la bibliothèque municipale, y sera en outre inscrit. D'autres projets pourront s'y ajouter après étude au cas par cas et au regard de l'enveloppe dédiée.

2.4 RESSOURCES EMPRUNTABLES & INTERVENTIONS DE L'AGENCE

> **Prêt d'expositions**

L'agence tient désormais 4 expositions à la disposition gratuite de tout partenaire intéressé (établissements scolaires, bibliothèques, librairies, centres de loisirs, structures sociales et de santé, établissements pénitentiaires, etc.) :

- **Comment un livre vient au monde?** : une exposition des éditions Rue du Monde (14 panneaux rigides de 60 X 80 cm) pour expliquer aux jeunes (à partir de 6/7 ans) la chaîne du livre : de l'écrivain à la librairie en passant par le manuscrit, l'illustration, la maquette, le papier, l'impression, la reliure, la diffusion, la presse...

- **La laïcité en questions** : une exposition de la Bibliothèque nationale de France. Un ensemble de 10 affiches plastifiées qui propose un éclairage sur des notions-clés, des mises en perspective et accompagnées d'une riche iconographie.

- **Le siècle de Gutenberg : voyage au temps des premiers imprimeurs** : une exposition de l'Agence Livre & Lecture composée de 30 panneaux et 21 cloisons, présentant les origines du livre imprimé en Europe.

- **Objectifs de développement durable** : une exposition initiée par la Fondation GoodPlanet avec le photographe Yann Arthus-Bertrand en association avec le réseau Canopé. Composée d'un ensemble de 17 posters photographiques, elle contribue à nourrir les problématiques autour des objectifs de développement durable (ODD) tels que définis par l'UNESCO.

> **« Patmobiles » : les malles pédagogiques du patrimoine écrit**

Durant ces deux dernières années, l'agence a lancé la constitution de 2 jeux d'une malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit, afin de **faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX^e siècle**, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

À compter de début 2024, les malles seront proposées au prêt à tout type de structure demandeuse, accompagnées de supports pédagogiques.

Publics visés : tous publics depuis l'école élémentaire.

› Interventions de l'équipe de l'agence

À la demande des enseignants, un membre de l'équipe de l'agence peut intervenir directement dans les classes (collèges et lycées) pour une présentation de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit, l'interpréter à la lumière du présent et y apporter un regard nouveau.

3 - POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES CULTURE-JUSTICE & CULTURE-SANTÉ

En accord avec ses partenaires publics, l'agence s'est engagée dans les politiques interministérielles portées par le ministère de la Culture avec ses homologues en charge de la Justice et de la Santé.

3.1 LECTURE-JUSTICE

L'accès au livre et la lecture pour les personnes sous main de justice est identifié comme un enjeu important dans la mission de développement des publics portée par l'agence. Afin d'accompagner, relayer, développer cet accès au livre et à la lecture, **un état des lieux complet a semblé nécessaire**, notamment des conventions et partenariats existant entre les bibliothèques carcérales et les bibliothèques publiques. Il a été lancé par l'agence en 2022.

Le périmètre de l'enquête a couvert les 10 établissements pénitentiaires de la région, ainsi que 7 bibliothèques municipales et 2 départementales.



En 2023, l'agence se donne pour mission de :

- achever l'état des lieux des bibliothèques pénitentiaires et des partenariats en région ;
- formuler des préconisations ;
- déterminer avec ses partenaires des objectifs opérationnels.

Par ailleurs, dans la continuité des contacts pris lors de cet état des lieux et dans le cadre de **Territoires du livre**, dispositif Sofia coordonné par la Fill, des rencontres d'auteur au sein des établissements pénitentiaires pourront être accompagnées en 2023 (cf. ci-dessus).

3.2 LECTURE-SANTÉ

L'agence se positionne pour informer et sensibiliser les acteurs du livre et de la lecture dans le cadre de l'appel à projet culture-santé, relayer et valoriser auprès des acteurs de la santé, du livre et de la lecture le vade-mecum réalisé par la Fill et dédié à la construction d'une offre de lecture en établissements de santé et médico-sociaux.

4 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

› Les bourses de résidence du Conseil régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant **l'attribution de bourses de résidence à des auteurs implantés hors région qui en font la demande.**

Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences, en assurant les éléments suivants :

- détermination des dates de résidence, qu'elle soit continue ou fractionnée ;
- recherche d'un logement ;
- sensibilisation des partenaires impliqués à la répartition du temps : 30 % maximum consacrés aux rencontres et interventions (temps de trajet, de préparation et de participation effective compris) ;
- mise en contact des partenaires avec l'auteur ;
- codétermination des éventuelles thématiques ainsi que des types d'interventions envisagées pour l'auteur ;
- conventionnement entre les partenaires ;
- participation à la communication auprès des acteurs du livre voisins, et notamment les bibliothèques et librairies ;
- suivi et valorisation de la résidence.

En 2023, en fonction des demandes des auteurs et des décisions du Conseil régional, l'agence accompagnera et installera la mise en place et le suivi de résidences.



2023-2024:

- Une résidence de 3 mois fractionnés est en cours d'installation, celle de **l'autrice dramatique et romancière Laura Desprein, qui effectuera son séjour dans le Morvan.**

En effet, l'écriture en cours d'un prochain roman demande une immersion dans les paysages qui vont composer en grande partie ses pages. La forêt en étant l'équivalent d'un protagoniste essentiel, elle souhaite être au plus près de sa réalité au fil des mois.

- Une seconde résidence de 3 mois fractionnés sera également mise en place (périodes à définir), si possible également dans le Morvan, pour **l'autrice Aurélia Becuwe, archéologue de formation.** La particularité de son projet d'écriture réside dans la juxtaposition du récit avec celui du déroulement d'un chantier de fouilles. Solutré et Arcy-sur-Cure constitueraient en cela 2 sites privilégiés pour l'immersion de l'autrice.

› Autres projets de résidence sur le territoire

Au-delà du dispositif régional, l'agence se tient à la disposition de tout porteur de projet souhaitant accueillir un auteur en résidence pour une aide au montage du projet.

› Communication dédiée

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre ou avec eux, l'agence a en outre mis en place une page Facebook dédiée : <https://www.facebook.com/residencesauteursenBFC>

Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence, plusieurs d'entre eux pouvant alimenter simultanément la page.



IV

STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES

Quatre ans après sa naissance, issue de la fusion des 3 anciennes structures régionales pour le livre de Bourgogne et Franche-Comté, l'agence semble avoir trouvé sa place et une bonne visibilité dans le paysage régional du livre et de la lecture. Pour autant, la poursuite de son enracinement en Bourgogne-Franche-Comté et auprès de ses « usagers » présents ou à venir demeure un enjeu permanent et déterminant.

Il s'agit en effet de continuer à fédérer professionnels et institutions autour de valeurs et d'ambitions partagées : poursuite de l'intérêt général, équité de traitement, recherche de la complémentarité, adaptation, objectivité et subsidiarité. Il s'agit en outre de sans cesse renforcer la dynamique existante autour de la filière du livre en région, en valorisant tout en les consolidant la diversité et la richesse de ses activités.

1 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES

1.1 COMMUNICATION ASSOCIATIVE

La légitimité de l'agence repose, entre autres mais notamment, sur sa capacité de représentation, et ainsi la fidélisation et le développement de sa communauté d'adhérents.

Dans cette perspective, l'agence reste attentive à ses outils de communication associative :

→ **Rapport annuel à l'assemblée générale**

→ **Carte de vœux**

→ **Plaquette de présentation de l'agence** : projet inabouti durant le premier triennal de l'agence, il sera remis à l'ordre du jour et publié courant 2024 sous réserve du budget nécessaire.

1.2 BASES DE DONNÉES & DOCUMENTATION

› Bases de données

Vaste chantier désormais quasiment achevé, la fusion, l'harmonisation et le toilettage des bases de données des anciennes structures est toutefois un ouvrage à remettre sans cesse sur le métier à travers des mises à jour et enrichissements perpétuels qu'il nécessite.

En 2023, l'agence souhaite notamment identifier un logiciel adapté de traitement des bases de données, pour s'en doter en 2024, sous réserve des fonds nécessaires.

› Documentation

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

- **Le centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 3 fonds : un bel échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel ; un petit fonds de littérature contemporaine issu des acquisitions relatives aux Petites Fugues (depuis 2018) et à L'Échappée littéraire.

- **Le centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

L'agence souscrit par ailleurs quelques abonnements, numériques ou papier, à des titres de presse régionaux ou spécialisés ou en est destinataire à titre gratuit (*Livres Hebdo*, *Le Matricule des Anges*, *L'Est Républicain*, revues de structures homologues en région, *Chroniques de la BnF*, *Revue de l'ENSSIB*, etc.), également tenus à la disposition de ses adhérents.

2 - COMMUNICATION NUMÉRIQUE

2.1 SITE INTERNET AGENCE :

WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

Le site Internet de l'agence a été lancé au printemps 2020.

Il a vocation à être un **centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence et constitue un outil d'information** dédié à la fois :

- aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision ;
 - aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités ;
 - au grand public : information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.
- Le site Internet est pensé comme un outil en constant développement.



En 2023 :

- mise en ligne de l'annuaire des auteurs de Bourgogne-Franche-Comté,
- sous réserve : création d'une rubrique « Livres parus » recensant les dernières publications des auteurs et éditeurs en région,
- améliorations graphiques et développement de fonctionnalités.

Également **pensé comme un portail**, le site de l'agence propose, sur sa page d'accueil, des accès directs et permanents vers les opérations spécifiquement portées par l'agence. À noter en particulier :

- une page dédiée pour Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté ;
- une page dédiée pour Jeunes en librairie ;
- une page dédiée pour Mon libraire, mon univers ;
- un renvoi vers www.lespetitesfugues.fr : le site Internet à part entière dédié au festival Les Petites Fugues.

2.2 LETTRE D'INFORMATION & RÉSEAUX SOCIAUX

› La lettre d'information électronique

La lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à 5 000 destinataires, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture.

Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région. Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

› Réseaux sociaux

L'agence dispose de 3 pages ou comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

→ 1 page Facebook : www.facebook.com/LivreLectureBFC

L'agence y relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation, mais également lecteurs ou simples curieux).

La page Facebook est également l'outil de valorisation et promotion des trois opérations majeures portées par l'agence : Les Petites Fugues, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Jeunes en librairie.

→ 1 compte Twitter : https://twitter.com/ALL_BFC

Permettant aux internautes de suivre l'agence ainsi que l'actualité du livre et de la lecture à l'échelle régionale et nationale, cet outil présente un caractère avant tout professionnel, d'information et de relais. L'interaction se fait principalement avec d'autres institutions culturelles.

→ 1 compte Instagram : www.instagram.com/livrelecture_bfc

Dédié au patrimoine, ce compte propose de faire découvrir les richesses patrimoniales de la région. Il valorise les documents numérisés de divers supports, mais aussi les actions menées par l'agence pour la conservation et la valorisation du patrimoine écrit.

En 2023, remise à l'étude d'un compte Instagram dédié aux Petites Fugues.

2.3 VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE

› Livre en vues

Livre en vues, ce sont des **reportages vidéo dédiés à la découverte des acteurs du livre** de la région et réalisés avec Les Archimèdes, agence de communication dijonnaise. La réalisation d'une vidéo en 2023 est sous réserve à ce jour.

PAGES 89 > 91



BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2023



CHARGES : 1 364 594,34 €

			BP 2023	Réalisé 2022	Écarts
Interface institutions & professionnels	167 760,83 €	Aide à la décision et à l'ingénierie	71 483,09 €	56 205,19 €	15 277,90 €
		Coopération documentaire	96 277,73 €	157 392,14 €	-61 114,41 €
Développement de la filière	368 399,87 €	Accompagnement & Conseils aux professionnels	68 519,65 €	64 844,77 €	3 674,88 €
		Formation	95 643,41 €	78 482,75 €	17 160,66 €
		Opérations & Outils de soutien	204 236,82 €	174 246,30 €	29 990,52 €
Dynamique des territoires & Développement des publics	517 656,86 €	Les Petites Fugues	311 581,88 €	328 013,15 €	-16 431,27 €
		Partenariats pour l'EAC	183 991,97 €	140 926,23 €	43 065,74 €
		Lecture-Justice	15 892,21 €	14 922,05 €	970,16 €
		Résidences d'auteurs	6 190,79 €	6 470,54 €	-279,75 €
Stratégies de communication & Ressources	94 818,45 €	Communication institutionnelle & Ressources professionnelles	43 058,08 €	45 877,97 €	-2 819,89 €
		Communication numérique	51 760,37 €	51 851,35 €	-90,98 €
Fonctionnement & Moyens d'exploitation	215 958,34 €	Locaux	60 650,00 €	60 641,20 €	8,80 €
		Administratif	24 782,18 €	25 496,02 €	-713,84 €
		Équipements	28 596,68 €	34 604,99 €	-6 008,31 €
		Déplacements & Frais divers	22 700,00 €	30 112,17 €	-7 412,17 €
		Charges diverses	13 999,32 €	45 717,04 €	-31 717,72 €
		Masse salariale liée au fonctionnement	65 230,16 €	63 611,34 €	1 618,82 €
			1 364 594,34 €	1 379 415,20 €	-14 820,86 €

RECETTES : 1 364 594,34 €

En couleur : montants non conventionnés

En noir : fonds dédiés

			BP 2023	Réalisé 2022	Écarts
Subventions	1 259 164,34 €	DRAC - Fonctionnement	460 000,00 €	460 000,00 €	0,00 €
		DRAC- Actions fléchées	208 464,34 €	205 463,66 €	3 000,68 €
		BnF	0,00 €	10 000,00 €	-10 000,00 €
		CRBFC - Fonctionnement	505 200,00 €	505 200,00 €	0,00 €
		CRBFC - Actions fléchées	20 000,00 €	22 665,19 €	-2 665,19 €
		Les Petites Fugues (CNL, Sofia, collectivités)	65 500,00 €	71 949,96 €	-6 449,96 €
Participations & Adhésions	29 300,00 €	Participations	14 300,00 €	15 104,81 €	-804,81 €
		Adhésions	15 000,00 €	15 114,00 €	-114,00 €
Transfert de charges	500,00 €	Remboursements divers (formations et autres)	500,00 €	1 171,21 €	-671,21 €
		Prévoyance	0,00 €	25 260,50 €	-25 260,50 €
Produits divers	1 500,00 €	Intérêts financiers	1 500,00 €	1 430,95 €	69,05 €
		Produits exceptionnels et de gestion	0,00 €	227,88 €	-227,88 €
Fonds propres	65 000,00 €		65 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €
Fonds dédiés	9 130,00 €	Sites Internet	870,00 €	870,00 €	0,00 €
		JE Signalement	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
		Formation Nevers animation rencontre littéraire	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
		Patmobile	2 760,00 €	0,00 €	2 760,00 €
			1 364 594,34 €	1 334 458,16 €	30 136,18 €

RÉSULTAT : 0,00 €



Association loi 1901 accompagnée par l'État (Direction régionale des affaires culturelles – DRAC) et la Région, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est le lieu ressource où se tient, entre les pouvoirs publics et les professionnels du livre et de la lecture, la concertation nécessaire à l'ajustement des politiques publiques du livre et de la lecture sur le territoire et à leur mise en œuvre. Elle est un lieu de réflexion et de prospective sur le développement du secteur, et de coopération entre les professionnels eux-mêmes.

DIRECTION

Marion Clamens

SERVICES TRANSVERSAUX

› Administration

Christine Couet - Administratrice

› Communication

Léa Bodinier - Chargée de mission
Communication institutionnelle &
Stratégie numérique

Anne-Gaëlle Quivy - Chargée
de mission Communication
événementielle & Bases de données

SERVICES AUX PROFESSIONNELS

› Vie littéraire & Développement de la lecture

Géraldine Faivre - Cheffe de projet

Vie littéraire & Petites Fugues

Marion Masson - Chargée de mission
Développement des publics

& Vie littéraire

Nicolas Bigaillon - Assistant sectoriel

› Économie du livre

Floriane Caprioli - Chargée de mission
Économie du livre - Secteur librairie

David Finot - Chargé de mission
Économie du livre - Secteur édition

› Lecture publique & Patrimoine écrit

Alice Zunino - Directrice de secteur

Maud Curtheley - Chargée de mission
Lecture publique & Patrimoine écrit

Pascale Milly - Chargée de mission
Patrimoine écrit

Solène Prévost - Chargée de projets
Lecture publique & Patrimoine écrit



Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



SITE DE BESANÇON - 25, rue Gambetta - 25000 Besançon

SITE DE DIJON - 71, rue Chabot-Charny - 21000 Dijon

administration@livre-bourgognefranchecomte.fr

www.livre-bourgognefranchecomte.fr - 03 80 68 80 20